

AGREGATION EXTERNE DE GEOGRAPHIE

Session 2005

RAPPORT du jury

Par

Michel HAGNERELLE : président du jury.

Jean-Luc PINOL, Laurent SIMON : vice-présidents du jury

Jean-Pierre RENARD : secrétaire général du jury

Sommaire

1. Présentation du concours

- 1.1. Liste des membres du jury
- 1.2. Commentaires et observations du président
- 1.3. Textes officiels et descriptif des épreuves

2. Résultats et commentaires des épreuves écrites

- 2.1. Composition de géographie thématique
- 2.2. Composition de géographie des territoires
- 2.3. Épreuve sur dossier : concepts et méthodes de la géographie
- 2.4. Composition d'histoire

3. Résultats et commentaires des épreuves orales

- 3.1. Commentaire de documents géographiques
- 3.2. Leçon de géographie, hors programme
- 3.3. Commentaire et confrontation de documents d'histoire

1. Présentation du concours

1.1. Liste des membres du jury

Président

Michel HAGNERELLE

Inspecteur général de l'éducation nationale
Doyen du groupe histoire et géographie

Vice-présidents

Jean-Luc PINOL

Professeur des universités
Institut des Sciences de l'homme – Lyon

Laurent SIMON

Professeur des universités
Université Paris 1 - Sorbonne

Secrétaire général

Jean-Pierre RENARD

Professeur des universités
Université d'Artois – Arras

Membres du jury

Philippe ALLEE

Professeur des universités
Université de Limoges

Francis BEAUCIRE

Professeur des universités
Université de Paris 1 - Sorbonne

Patrick BOUCHERON

Maître de conférences
Université de Paris 1 – Sorbonne
(Histoire)

Christian BOUGEARD

Professeur des universités
Université de Bretagne occidentale - Brest
(Histoire)

Béatrice COLLIGNON

Maître de conférences
Université Paris 1 - Sorbonne

Chantal FEVRIER

Inspectrice d'académie, Inspectrice pédagogique régionale
Académie d'Aix-Marseille
(Histoire)

Jean-Christophe GAY
Professeur des universités
Université Paul Valéry - Montpellier

Philippe GERVAIS-LAMBONY
Professeur des universités
Université Paris X - Nanterre

Claire HANCOCK
Maître de conférences
Université Paris XII – Val de Marne

Jacqueline JALTA
Inspectrice d'académie, Inspectrice pédagogique régionale
Académie de Paris

Yves JEAN
Professeur des universités
Université de Poitiers

Isabelle LEFORT
Professeur des universités
Université Louis Lumière – Lyon 2

Marie-José LOUVEAUX
Professeur de classes préparatoires aux grandes écoles
Lycée Chaptal – Paris

Hervé REGNAULD
Professeur des universités
Université de Rennes 2

Muriel ROSEMBERG
Maître de conférences
Université Picardie Jules Verne - Amiens

Véronique ROUCHON
Maître de conférences
Université Louis Lumière – Lyon 2
(Histoire)

Catherine VINCENT
Professeur des universités
Université de Paris X
(Histoire)

1.2. Commentaires et observations du président

1.2.1 Retour sur les attentes du jury

Il n'est pas besoin ici de redétailler les attentes précises du jury. Les rapports des années précédentes sont tout à fait explicites ¹. On se contentera d'insister sur quelques points qui ne semblent toujours pas vraiment assimilés par une partie importante des candidats.

Quelques rappels tout d'abord concernant le fonctionnement du concours. Si les épreuves écrites servent à opérer une première sélection entre les candidats (coefficient total : 4), les épreuves orales (coefficient 9 au total) sont déterminantes dans le succès au concours. Et dans cet ensemble, nous le rappelons l'année dernière, les épreuves d'histoire tiennent une place importante ; c'est encore plus vrai pour cette session 2005 où les résultats aux épreuves d'histoire ont été globalement satisfaisants, surtout à l'oral ; cela nous conduit à renouveler nos recommandations aux candidats de porter une attention soutenue à la préparation des questions et des épreuves d'histoire, discipline qu'ils seront amenés à enseigner à égalité avec la géographie dans le secondaire.

Par ailleurs, il convient de rappeler que, depuis quelques années, les commissions d'oral d'histoire et de géographie procèdent à un tirage en ligne : trois candidats traitent le même sujet. Cette façon de procéder affine l'évaluation des candidats (comparaison entre trois prestations) et atténue les risques de disparités entre les sujets (en termes de difficultés et d'exigences).

Le rapport de la session 2004 insistait particulièrement sur le fondement majeur du concours : **l'agrégation de géographie sanctionne avant tout une véritable culture géographique (et historique) qui s'acquière tout au long de la formation scolaire et universitaire.** Dans ce domaine, les insuffisances s'observent particulièrement dans les compositions à l'écrit et dans la leçon hors programme à l'oral. Les sujets proposés sont larges et sollicitent pleinement cette culture des candidats. Les épreuves sont avant tout des exercices de réflexion, de mise en œuvre d'un raisonnement géographique, de référence à des situations géographiques variées analysées en privilégiant l'approche spatiale.

Encore faut-il que les candidats sachent appuyer leur argumentation sur une vraie maîtrise des représentations graphiques ; ce n'est pas toujours le cas, loin de là. Chaque année le jury renouvelle ses recommandations pour que l'entraînement au croquis et au schéma, qui doivent accompagner toute prestation écrite et orale, constitue un point clé des préparations ; c'est une source de valorisation importante dans la notation. Dans ce domaine, nous sommes encore loin du but : trop de croquis sont mal conçus, trop peu sont articulés à l'argumentation ; trop peu servent de point d'appui majeur au raisonnement.

Le jury souhaite aussi revenir sur la place du document dans les épreuves. D'abord pour constater que, dans **la leçon orale hors programme**, il occupe une place souvent nettement trop marginale. Tout candidat devrait avoir le réflexe de choisir soigneusement quelques documents démonstratifs et de les commenter avec précision dans le cours de son développement oral ; au lieu de cela, dans beaucoup de cas, le raisonnement s'appuie sur un faible nombre de documents que l'on fait « défiler » rapidement devant le jury ; c'est une erreur élémentaire de conception et de présentation de sa leçon.

D'autres types de défauts apparaissent dans **les épreuves qui s'appuient sur des dossiers documentaires.** Si le jury a constaté, avec satisfaction, une très nette amélioration des prestations à l'oral en histoire (avec une moyenne en forte hausse), bien des insuffisances subsistent en géographie, à l'écrit comme à l'oral, dans l'analyse des dossiers de documents. A l'oral, on observe encore une fréquente confusion méthodologique entre le commentaire de documents géographiques et la leçon. En aucun cas le commentaire de documents ne doit tourner à une leçon illustrée. A l'écrit, la tendance à la paraphrase perdure. Les épreuves sur documents demandent aux candidats de montrer leur capacité à comprendre, mettre en relation, croiser, classer, en géographe, des documents d'origine et de nature variées. La problématique doit être déduite des documents.

¹ On consultera en particulier les rapports des sessions 2003 et 2004 publiés dans la revue *Historiens-Géographes*, disponibles aussi en ligne sur le site du ministère de l'Éducation nationale. (www.education.gouv.fr/siac/siac2/jury)

L'analyse doit conduire à hiérarchiser les documents (tous les documents ne se valent pas) et aussi, et c'est fondamental, à porter un regard critique, un jugement sur chacun des documents ; même quand ils ont été produits par un géographe reconnu ou par un organisme sérieux, les documents ne constituent jamais des « vérités intangibles » ; à plus forte raison quand ils émanent de sources moins validées scientifiquement ; la distanciation est l'un des fondements de ces épreuves, y compris pour s'interroger sur l'intérêt et les limites éventuelles du dossier documentaire par rapport au sujet.

1.2.2 Commencer à se préparer à l'introduction des outils numériques

Au cours de ces dernières années, la géographie, comme les autres sciences, a recours à une gamme toujours plus élargie de documents accessibles sous forme numérique. **Le concours de l'agrégation externe de géographie se doit d'envisager l'introduction progressive, dans le cadre des épreuves actuelles, de certains de ces outils** ; progressive car il faut que les candidats s'y familiarisent, que les préparateurs les insèrent dans leur formation, que le jury aussi les intègre dans des dispositifs techniques fiables et selon des modalités qui garantissent, comme il se doit, l'égalité entre les candidats.

Dès la session 2006, dans le cadre de l'épreuve orale de commentaire de documents géographiques, **le jury proposera, dans certains sujets, une partie des documents sous forme d'un cédérom** ou d'une clé USB où pourront figurer notamment des images satellites, des images ou des cartes en trois dimensions, des animations, des superpositions, des extraits de systèmes d'information géographique simples, des extraits vidéos.... Certaines revues de géographie en ligne montrent la pertinence de ces documents numériques.

Il s'agit là **d'une première étape** qui vise à proposer aux candidats un certain nombre de documents pas ou peu disponibles ou utilisables sous forme papier, mais qui sont aujourd'hui d'un usage commun dans les études de géographie. A moyen terme, pour les sessions ultérieures, on visera probablement des perspectives plus larges et plus ambitieuses, notamment dans la recherche (contrôlée) de sources et de supports documentaires sur internet. Cette évolution est incontournable, même si elle est étalée dans le temps. Mais, **dès à présent, il convient de s'y préparer, sereinement, bien en amont dans les études.**

1.2.3 Les épreuves d'admissibilité

Cette année, 527 candidats étaient inscrits (472 en 2002 ; 512 en 2003 ; 539 en 2004) ; 294 candidats ont composé dans les quatre épreuves (234 en 2002 ; 298 en 2003 ; 271 en 2004). On peut donc constater que le nombre d'inscrits et de présents se stabilise après une chute forte à la fin des années 90 et au début des années 2000 (comme pour la majorité des agrégations externes).

La barre de l'admissibilité a été fixée à 31 points, soit 7,75/20 (29 en 2002 ; 28 en 2003 ; 33 en 2004), 80 candidats ont été retenus pour 39 postes à pourvoir ; soit 1 poste de moins qu'en 2003, mais 4 de plus qu'en 2004.

Pour les quatre épreuves écrites, les correcteurs ont largement utilisé l'échelle des notes : de 1 à 18.

Épreuves d'admissibilité	Nombre de présents	Moyenne des présents	Moyenne des admissibles
Géographie thématique	313 (292 en 2004 ; 312 en 2003)	5,58 (5,97 en 2004 ; 5,4 en 2003)	10,83 (11 en 2004 ; 9,7 en 2003)
Géographie des territoires	297 (281 en 2004 ; 305 en 2003)	5,66 (5,57 en 2004) ; 4,9 en 2003)	10,75 (10,74 en 2004 ; 9,6 en 2003)
Épreuve sur dossier	296 (276 en 2004 ; 302 en 2003)	6,21 (6,68 en 2004; 6,3 en 2003)	10,35 (11,21 en 2004 9,7 en 2003)
Histoire	294 (271 en 2004 ; 298 en 2003)	5,84 (5,19 en 2004 ; 4,3 en 2003)	11,18 (9,20 en 2004 ; 8,6 en 2003)

1.2.4 Les épreuves d'admission

80 candidats ont été entendus et, à l'issue du concours, la barre d'admission a été placée à 112 points (105 en 2004 ; 92 en 2003), soit une moyenne de 8,62/20 (8,08 en 2004 ; 7,1 en 2003).

La première et la seconde du concours ont totalisé respectivement 236 et 196 points, ce qui représente les excellentes moyennes de 18,15/20 et 15,08/20. **Fait exceptionnel, le jury a accordé la note de 20 sur 20 à une candidate à l'épreuve orale de commentaire de documents géographiques.** La note maximale des deux autres épreuves d'oral atteint 19 sur 20 ; il n'est donc pas impossible de viser les plus hauts échelons de l'échelle de notation dans ce concours.

Au-delà de cette tête de concours brillante, le niveau global est très satisfaisant : comme l'an dernier, 18 admis ont dépassé la moyenne globale de 10/20. Le dernier candidat admis l'a été avec une moyenne de 8,62/20 ce qui est fort honorable compte tenu du niveau d'exigence du concours. Au total, les 39 postes ont été pourvus aisément. Sur les 39 admis, 6 étaient déjà admissibles en 2004.

Épreuves d'admission	Moyenne des présents	Moyenne des admis
Commentaire de documents géographiques	7,93 (8,34 en 2004)	10,56 (11,09 en 2004)
Leçon de géographie hors programme	5,98 (6,71 en 2004)	7,90 (9,80 en 2004)
Commentaire de documents d'histoire	9,11 (6,93 en 2004)	12,39 (9,23 en 2004)

Notes des admissibles	Nombre de candidats ayant obtenus ces notes à l'oral		
	Commentaire de documents géographiques	Leçon de géographie hors programme	Commentaire de documents d'histoire
< 5	20	44	25
5 à 10	35	25	18
11 à 15	22	7	27
> 15	3	4	10

Un autre constat de cette session 2005 est la place importante et spécifique qu'occupe l'histoire dans le concours ; nous l'avions déjà signalé dans le rapport de la session 2004 ; tant à l'écrit qu'à l'oral, les résultats moyens de l'épreuve d'histoire augmentent, fortement même, à l'oral ; on peut l'expliquer par une bonne compréhension, désormais, des exigences de l'épreuve, et aussi par une bien meilleure préparation, au moins des bons candidats. A la vue des résultats, on peut affirmer que certains candidats ont vu leurs chances de succès réellement augmenter grâce à leurs notes en histoire. Cela doit inciter tous les candidats à **préparer avec le plus grand soin les questions et les épreuves d'histoire**, d'autant qu'ils seront amenés à enseigner dans le secondaire l'histoire et la géographie à égalité.

1.2.5 Une « photographie » des candidats

Par sexe

	Inscrits	Admissibles	Admis
Filles	238	49	27
Garçons	289	31	12

La principale nouveauté de cette session 2005 réside dans l'écart important qui s'est creusé entre les garçons et les filles : celles-ci occupent les 7 premières places du concours et 9 des 10 premières places.

Par âge

Années de naissance	Présents	Admissibles	Admis
Entre 1949 et 1970	27	1	0
Entre 1971 et 1977	76	9	2
1978-1979-1980	93	24	9
1981-1982	106	39	22
1983-1984	11	7	6

Comme les autres années, **la structure par âge des admissibles et des admis montre une très forte prédominance des candidats jeunes**, voire très jeunes ; les deux tiers des admis sont nés en 1980 et 1981. Le plus âgé des admis est né en 1973, la plus jeune en 1984.

Les résultats sur plusieurs années montrent cependant que quelques candidats nettement plus âgés ont été admis, et aussi qu'un nombre non négligeable accède à la bi admissibilité, ce qui constitue une promotion pour les professeurs certifiés.

Par titres ou diplômes

Titres ou diplômes	Présents	Admissibles	Admis
Doctorat	11	2	0
CAPES-PLP2	31	9	2
DEA-DESS	90	16	5
Maîtrise de géographie	164	48	28
Maîtrise d'histoire ou autre	17	5	4

Si l'on croise les critères des titres et diplômes et de l'âge, on observe une très nette dominante des candidats jeunes, titulaires d'une maîtrise, qui se présentent au concours dans la foulée de l'obtention de cette maîtrise.

Par académies

Académies	2005		2004	
	Admissibles	Admis	Admissibles	Admis
Aix-Marseille	2	1	1	0
Bordeaux	1	0	4	1
Clermont-Ferrand	1	1	2	0
Corse	-	-	1	1
Dijon	2	2		
Grenoble	4	3	2	0
Lille	2	0	5	2
Limoges	3	0	1	0
Lyon	17	12	14	11
Nancy-Metz	2	0	1	0
Nantes	2	0	2	1
Nice	-	-	1	1
Orléans-Tours	1	0	1	0
Paris-Créteil-Versailles	33	18	26	14
Poitiers	3	1	1	0
Reims	1	0	1	0
Rennes	3	1	4	1
Rouen	3	0	2	2
Toulouse	0	0	1	1

La répartition par académies confirme la dominante parisienne, suivie par le pôle lyonnais qui comptabilisent à eux deux les trois-quarts des lauréats. Mais cela n'exclut pas la présence, à l'admissibilité ou à l'admission, d'autres académies, de façon assez durable ou plus occasionnelle selon les années, ce qui ne peut qu'**encourager toutes les universités à préparer activement ce**

concours. A noter, le succès d'un candidat inscrit dans une académie de province mais qui a préparé son concours en Nouvelle-Calédonie.

1.3. Textes officiels et descriptif des épreuves

1.3.1 Programme de la session 2006

Géographie thématique

- Échelles et temporalités en géographie.
- Ville et environnement (*question nouvelle, 2 ans*).

Géographie des territoires

- L'Amérique latine (*question nouvelle, 2 ans*).
- La France et ses régions en Europe et dans le monde.

Histoire médiévale

- Les villes d'Italie du milieu du XII^e siècle au milieu du XIV^e siècle : économies, sociétés, pouvoirs, cultures.

Histoire contemporaine

- Les campagnes dans les évolutions sociales et politiques en Europe, des années 1830 à la fin des années 1920 : étude comparée de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne et de l'Italie (*question nouvelle, 2 ans*).

1.3.2 Les épreuves du concours de l'agrégation externe de géographie

ARRÊTÉ DU 21-2-2001

JO DU 2-3-2001

Vu D. n° 72-580 du 4-7-1972 mod. ; A. du 12-9-1988 mod.

Article 1 - À l'annexe I de l'arrêté du 12 septembre 1988 susvisé fixant les épreuves de certaines sections du concours externe de l'agrégation, les dispositions ci-après, relatives à la section géographie, sont insérées entre les dispositions concernant, d'une part, la section lettres modernes, et d'autre part, la section langues vivantes étrangères :

A - Épreuves écrites d'admissibilité

1) Composition : géographie thématique

(durée : sept heures ; coefficient 1).

Il s'agit d'une épreuve intégrant des concepts et des savoirs appartenant aux différentes branches de la géographie. Les thèmes au programme sont choisis dans un champ très ouvert incluant l'épistémologie et l'histoire de la géographie. Le cas échéant, des documents peuvent être fournis. La réalisation de carte(s) et/ou de croquis est un élément important d'appréciation.

2) Composition : géographie des territoires

(durée : sept heures ; coefficient 1).

Dans cette épreuve, l'accent est mis sur la différenciation spatiale et le jeu des différentes échelles de l'analyse, dans le cadre de la question ou des questions figurant au programme. Le cas échéant, des documents peuvent être fournis. La réalisation de carte(s) et/ou de croquis est un élément important d'appréciation.

3) Épreuve sur dossier : concepts et méthodes de la géographie

(durée : sept heures ; coefficient 1).

Cette épreuve est constituée par un travail sur documents, hors programme. Elle comporte les trois options ci-après correspondant aux trois principales filières de formation suivies par les étudiants en géographie :

- espaces, territoires, sociétés ;
- milieux et environnement ;
- aménagement.

Les candidats choisissent leur option au moment de l'épreuve, après avoir pris connaissance des sujets. L'épreuve consiste en plusieurs exercices tels que : contrôle de connaissances de base ; analyses, études critiques, interprétation de documents divers ; rédaction de brèves synthèses (une à deux pages) ; production d'une carte ou d'un croquis à partir de documents.

4) Composition d'histoire dans le cadre d'un programme

(durée : sept heures ; coefficient 1).

B - Épreuves orales d'admission

1) Commentaire de documents géographiques

(durée de la préparation : six heures ; durée de l'épreuve : cinquante-cinq minutes maximum [exposé : trente minutes maximum ; entretien : vingt-cinq minutes maximum] ; coefficient 3).

Les documents géographiques - notamment cartes à différentes échelles, croquis, graphiques, photographies, images satellites, tableaux statistiques, textes - portent sur les questions au programme des deux compositions de l'écrit.

2) Leçon de géographie, hors programme

(durée de la préparation : six heures ; durée de l'épreuve : cinquante-cinq minutes maximum [exposé : trente minutes maximum ; entretien : vingt-cinq minutes maximum] ; coefficient 3).

Le candidat tire au sort un sujet qui relève, soit de la géographie thématique, soit de la géographie des territoires.

3) Commentaire et confrontation de documents d'histoire sur une des questions figurant au programme

(durée de la préparation : six heures ; durée de l'épreuve : cinquante-cinq minutes maximum [exposé : trente minutes maximum ; entretien : vingt-cinq minutes maximum] ; coefficient 3).

2. Résultats et commentaires des épreuves écrites

2.1. Composition de géographie thématique

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Sujet : « Le temps en géographie ».

Le sujet était vaste et on ne pouvait le traiter sans avoir à la fois de solides connaissances en épistémologie, et dans tous les champs de la géographie (processus physiques, environnementaux, analyse spatiale, géographie sociale et culturelle).

Sur le sujet posé

Pour important qu'il soit, le temps en géographie n'est pas le concept fondateur de la discipline. C'était tout l'intérêt du sujet et certains candidats ont bien souligné qu'il s'agissait là d'une question d'apparence paradoxale dans une conception à la fois restrictive et cloisonnée de la géographie. Ils ont aussi montré que la notion était marginale dans la discipline. En géographie physique comme en géographie humaine, si les géographes insèrent volontiers le temps comme critère dans leurs études, et s'intéressent aux temporalités, ils en font plus rarement leur objet même.

S'agissant d'une notion transversale aux sciences sociales et naturelles, on ne pouvait se limiter aux rôles du temps dans la géographie. Il fallait s'interroger sur la contribution, même si elle est encore modeste, de la géographie à un savoir pluridisciplinaire sur le temps.

Comme toujours, il n'y avait pas de plan type, plusieurs approches et problématiques étaient possibles, comme le montre la diversité des meilleures copies. Cependant, certains points ne pouvaient être omis.

Une analyse épistémologique était incontournable. Le temps apparaît comme le cadre dans lequel se développe le possibilisme vidalien, que va prolonger et systématiser Fernand Braudel, chez qui l'espace permet de continuer la lutte contre l'histoire événementielle, en introduisant une échelle temporelle : la longue durée. L'historien des *Annales* tend donc à réduire l'espace à une temporalité particulière.

Dans cette pensée, la géographie est intimement liée au temps, mais un temps presque immobile. En réaction à cette utilisation de la géographie par les historiens, les géographes des années 1950, tel Pierre George, cherchent à ce que la géographie colle le plus possible à l'actualité. C'est ainsi qu'ils s'impliquent fortement dans l'élaboration des bilans politiques ou économiques annuels du monde. Dans le domaine de la géomorphologie climatique, les travaux de Tricart abordent un temps non linéaire marqué par des crises, des seuils et des évolutions lentes. Transposer ces connaissances dans le domaine de l'aménagement implique une bonne prise en compte du temps politique, qui n'est réductible à aucun des précédents.

Malgré l'importance de ces travaux, la problématique du temps n'a pas dominé dans la plupart des autres courants géographiques jusqu'aux années 1960, qui le considèrent comme une sorte de système de localisation, et confondent temps et histoire (comme certains candidats) avec un déroulement chronologique.

Ainsi, y compris dans une approche nomothétique de l'espace, le temps n'est qu'un étalon auquel on confronte les structures des espaces observés. La première véritable réflexion sur le temps est à mettre au crédit de l'école géographique suédoise de Lund, dirigée par Torsten Hägerstrand (1916-2004), dont l'approche du temps a été baptisée *time-geography*.

A partir des années 1980, les géographes français commencèrent à s'intéresser à la question du temps, soit en reprenant les concepts anglo-saxons, spécialement celui de contraction de l'espace-temps de Janelle, soit en développant une réflexion originale, comme la réflexion géohistorique.

Dans le prolongement de cette approche épistémologique, une réflexion théorique s'imposait.

Il faut s'interroger frontalement sur les implications d'une mesure de l'espace en termes de temps. Cette appréhension est au cœur de la construction du sens, et de la mise en mots, de l'expérience géographique de l'être au monde telle qu'elle est étudiée par Eric Dardel, Yi Fu Tuan, et les phénoménologues tant anglophones que français. Cette mesure de l'espace par le temps est sans doute l'un des rares universaux que l'on peut identifier (et non pas le fait de mesurer le temps en heures minutes, secondes : il ne faut pas confondre l'universel du « temps universel » et l'universalité d'une mesure du temps, ni l'universalité de la catégorie « temps » avec sa mesure). Les agriculteurs d'autrefois mesuraient leur champ en « journal », les Inuit la distance d'un camp à l'autre en nombre de nuits passées (ou nuit = sommeil), nous mesurons en heures et minutes. Considérant cette universalité, on peut s'interroger sur la valeur heuristique du temps en géographie. En quoi notre appréhension du monde est-elle marquée par cette façon de le penser, de le mettre en ordre ?

Quelques bonnes copies ont bien étudié la relation entre l'expérience géographique de l'espace et le temps comme dimension de cette expérience, mais on en reste le plus souvent au niveau des individus, sans esquisser une réflexion générale. Trop souvent, l'individu n'apparaît qu'à propos de la *time geography* (assez souvent mentionnée). Ce problème est lié au fait que la géographie, dès l'introduction, est le plus souvent réduite à l'étude de l'espace et de son organisation, et à l'approche systémique, ce qui évacue d'emblée toute la géographie non spatialiste qui s'occupe (ou non d'ailleurs) du temps. De sorte que lorsque les candidats parlent à juste titre de l'espace-temps et de la distance-temps, c'est presque toujours pour parler de sa contraction, ce qui est d'ailleurs pertinent. Mais cela ne suffit pas.

Cette contraction de l'espace-temps pouvait d'ailleurs conduire à envisager, dans une optique bien différente de celle de l'analyse spatiale, les travaux de la géographie postmoderniste et notamment d'Edward Soja à propos de Los Angeles. Certaines copies ont bien expliqué comment le postmodernisme, en proclamant la fin du temps dans un monde en réseau mais fragmenté, considère le nouveau siècle comme celui du triomphe du lieu (*place*) sur le temps.

Toujours dans une optique théorique, il fallait envisager l'approche la plus classique du temps en géographie, qui est liée à des **phénomènes de tendances et de diffusion**. Le temps intervient comme mesure, il permet de définir des rythmes, des ralentissements, voire des seuils. On pouvait, parmi une très grande variété d'exemples possibles, en choisir deux, l'un en physique l'autre en humaine, qui, associés, autorisent à formuler quelques traits généraux à la discipline, en dehors de particularités spécifiques à chaque composante. La diffusion d'une maladie dans l'espace procède aussi bien par progression lente d'un territoire à son voisin, que par sauts spatiaux quand elle est transmise par des voyageurs (le SRAS). Semblablement, la diffusion d'un animal comme le pigeon des villes, par lente progression, comme par ponctuelles colonisations, montre des vitesses différenciées dans l'espace, des retours en arrière, tout en suivant une tendance générale à l'extension. Une partie ainsi construite permettait de mettre en place un certain nombre de concepts basiques (front de diffusion - point d'innovation, tendance linéaire - évolution par sauts..) que d'autres approches peuvent, dans la suite du travail, nuancer.

Certains candidats ont rapidement éliminé **les systèmes** de leur réflexion, en prétextant que les chorèmes ignorent le temps. C'est une confusion regrettable, un chorème n'étant pas le seul système possible. La plupart des systèmes intègrent le temps implicitement en postulant l'antériorité d'une cause sur sa conséquence, et l'aspect souvent ultérieur des boucles de rétroaction. Il y a surtout beaucoup de systèmes qui exposent l'évolution d'une situation et ses bifurcations possibles. La réponse d'un littoral d'accumulation à la variation du niveau marin est décrite par un système quantifié dans lequel le temps, (en l'occurrence il s'agit d'un temps très irrégulier, celui des oscillations désordonnées du plan d'eau) joue un rôle central, à titre de temps événementiel (sur cote) comme de temps "tendanciel" (inertie thermique de la masse d'eau). Dans de tels modèles, les concepts de moyennes, de lissage, de perturbations amènent à réfléchir à une notion de temps complexe et polysémique.

Le jury a par ailleurs apprécié que les bonnes copies n'oublient pas les grands noms associés à la réflexion sur le temps en géographie (Tricart, Hägerstrand, Pumain, Bertrand, Lévy, Janelle, Soja,...) et les idées nouvelles qu'ils ont contribué à mettre en place.

Remarques méthodologiques

Quelques candidats se sont contentés de "dérouler" l'histoire de la discipline, depuis la fin du XIXe siècle, sans problématique claire. Trop de copies sont franco centrées, à la fois dans les exemples proposés et dans la réflexion sur le temps. C'est un problème récurrent, mais exacerbé cette année. De même, il faut rappeler que la recherche du croisement des questions au programme pour traiter le sujet ne doit pas inciter les candidats à tirer la question proposée vers les autres thèmes au programme. Nous avons eu trop de copies centrées sur les risques. Si ceux-ci pouvaient être abordés, ils ne constituaient nullement le point fondamental du sujet. Enfin, le sujet se prêtait peu à la réalisation d'un croquis de synthèse. En revanche, les croquis accompagnant le développement d'exemples étaient comme toujours très bienvenus.

Pour le reste, nous renvoyons aux rapports des années précédentes.

Béatrice COLLIGNON, Jean-Christophe GAY, Hervé REGNAULD, Jean-Pierre RENARD.

2.2. Composition de géographie des territoires

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Sujet : « L'Afrique et la mondialisation ».

Le jury de l'épreuve écrite de géographie des territoires a eu la satisfaction de trouver un nombre important de très bonnes copies sur un sujet rendu sans doute difficile par son ampleur. Mais le jury est aussi frappé par la très grande inégalité entre les niveaux des copies, ce qui justifie les observations qui suivent, de forme et de fonds, lesquelles ont pour but d'aider les futurs candidats. L'idée d'ensemble qui fédérerait ces remarques est la suivante : on attend du candidat à l'agrégation qu'il soit capable de présenter une véritable réflexion géographique. Ceci veut dire, posons le d'emblée, que la dissertation est ici exercice de réflexion. L'objet n'est pas de produire un catalogue strictement descriptif, ni en l'occurrence de prendre partie entre afro-pessimisme ou afro-optimisme ou de proposer des solutions pour le développement de l'Afrique.

Sur la forme, il est important de rappeler certains points pratiques. Le candidat doit absolument parvenir à bien gérer son temps et présenter un travail abouti : trop de copies inachevées, ou dont la dernière partie est réduite à la portion congrue faute de temps (ici souvent une typologie terriblement simplificatrice), déçoivent alors qu'elles avaient bien commencé... De même, il faut s'attacher à éviter les fautes d'orthographe et écrire de façon lisible. Les illustrations ne sont pas obligatoires, en revanche elles sont valorisées par les correcteurs quand elles sont effectivement signifiantes par rapport à l'argumentation. Étant donnée l'attente du jury sur le plan de la réflexion et de l'argumentation, on ne saurait souligner assez l'importance d'un plan clair et argumenté. L'introduction est, en conséquence, un élément essentiel d'une copie. Elle doit mettre le sujet en perspective, interroger sur la définition des termes du sujet (et pas seulement ici la mondialisation, mais aussi l'Afrique) et indiquer au lecteur la direction que va prendre la réflexion en annonçant clairement un plan. Celui-ci ne s'impose jamais, les trois parties ne sont pas une règle sacro-sainte, la typologie n'est pas non plus obligatoire du moment que sont bien marquées les différences internes à l'ensemble traité. Il faut par contre absolument que les exemples soient nombreux, et appuient l'argumentation, cela suppose qu'ils soient suffisamment détaillés : l'évocation simple d'un nom de pays n'est pas un exemple.

Sur le fond, le premier danger ici était de tenir un discours très général sous prétexte que tout les processus actuels seraient liés à la mondialisation. Le second danger était de se laisser enfermer dans une définition non géographique de la mondialisation, et donc de ne pas traiter, ou insuffisamment, de sa dimension spatiale. Cela a été le cas de nombreux candidats qui ont fait le choix d'une entrée strictement économique et donc ont « oublié » de parler de la différenciation socio-

spatiale, de la métropolisation ou de la littoralisation. Dans le même temps, beaucoup trop de candidats ont oublié la dimension historique de la mondialisation ; il n'était par exemple pas acceptable de ne même pas évoquer le commerce triangulaire. Mais l'Afrique a connu par le passé plusieurs phases de « mondialisation » : traite négrière, échanges avec le monde musulman et les civilisations de l'Océan Indien, colonisation européenne. Ce sont les étapes de la mise en contact du continent avec le monde et si mise en marginalisation il y a, elle est récente.

Enfin, le changement d'échelle était essentiel. Comme l'a montré Olivier Dolfuss (et l'on peut s'étonner que, si de nombreux auteurs spécialistes de l'Afrique sont cités, les géographes ayant travaillé sur le thème de la mondialisation sont rarement évoqués), c'est à différentes échelles qu'il faut se poser la question des conséquences spatiales de la mondialisation, et surtout l'échelle locale ne doit pas être oubliée, que ce soit en ville ou dans le monde rural. L'importation de modèles urbains, les changements sociaux - économiques (dont l'affaiblissement d'une classe moyenne citadine), la mise en place de politiques urbaines fondées sur des principes de rentabilité, les politiques de décentralisation et de désengagement de l'État conduisent certainement à produire des villes plus fragmentées et sans doute plus inégalitaires. Il en va souvent de même dans les régions agricoles où l'accès au marché est devenu un facteur de différenciation majeur. Bref la distinction entre « territoires gagnants » et « territoires perdants » de la mondialisation se lit tout autant à l'échelle locale qu'à l'échelle continentale.

Le jury a été aussi surpris par une tendance fréquente à une simplification de la réponse au sujet qui repose sur l'idée que l'Afrique, parce que pauvre, est à l'écart de la mondialisation (exception faite, s'empresse-t-on d'ajouter en général, de l'Afrique du Nord et de l'Afrique du Sud). Cette réponse pose problème, puisqu'elle fait abstraction de l'ensemble des processus de domination et d'exploitation qui font penser qu'au contraire, c'est par une certaine forme de mondialisation, de mise en relation déséquilibrée et injuste avec le monde, que l'Afrique a été conduite à sa situation de pauvreté actuelle. Si tous les espaces « pauvres » du monde étaient ceux exclus des processus de la mondialisation, cela signifierait que la solution à la pauvreté est simple... Ceci est d'autant plus absurde que l'on sait aujourd'hui combien le prélèvement des richesses et des hommes d'Afrique a été moteur du développement économique de l'Europe et des Amériques.

Mais il reste vrai que l'Afrique peut sembler, aujourd'hui, « à l'écart » de la mondialisation du fait de la faiblesse des flux économiques, de l'absence de pôles de commandement sur le continent, du faible poids politique international de l'Afrique. Outre que les situations sont diverses, il est important de se demander si ce n'est cependant pas de dépendance plus que de mise à l'écart qu'il s'agit. Celle-ci est en tous cas relative puisque les effets de la phase actuelle de la mondialisation en Afrique sont extrêmement forts : flux migratoires internationaux en baisse ou re-dirigés, recul des « prés carrés » hérités de la colonisation, affaiblissement des appareils d'État, poids considérable des organisations internationales (Banque Mondiale, FMI, HCR...) mais aussi des ONG internationales et nationales et des acteurs de l'aide humanitaire, montée en puissance de l'influence états-unienne, tertiarisation des rares économies industrialisées, dynamisme des zones frontalières, développement des flux illégaux. On peut même ajouter à cette liste la résurgence de référents identitaires locaux et régionaux (région, ethnie) qui sont autant de conséquences, pour partie, du délitement des États.

On conclura sur deux aspects symptomatiquement trop absents des copies. Premièrement, les aspects culturels de la mondialisation sont trop négligés. D'une part l'image de l'Afrique dans le monde est assez rarement évoquée, ainsi que la diffusion des arts africains et cultures africaines (et pourquoi ne pas évoquer la mode « ethnique ») ; d'autre part les influences culturelles étrangères en Afrique sont peu abordées ; pourtant l'Afrique change, notamment l'Afrique urbaine : musiques nord-américaines, habitudes vestimentaires, mode de vie, évoluent, surtout dans les grandes villes. A l'extrême, les jeunes enfants soldats d'Afrique de l'Ouest sont aussi sous influence mondiale. Deuxièmement, et c'est sans doute plus gênant encore, pourquoi porter si peu d'attention aux efforts politiques africains pour se fabriquer une place mondiale. La transformation de l'OUA en Union Africaine, la mise en œuvre du Nepad, le développement, parfois réussi, d'organismes régionaux inter-étatiques, sont autant de tentatives qui ne peuvent être balayées d'un revers de la main.

Philippe GERVAIS-LAMBONY, Jacqueline JALTA, Isabelle LEFORT, Marie-José LOUVEAUX.

2.3 Épreuve sur dossier : concepts et méthodes de la géographie

2.3.1 OPTION : « Espaces, territoires, sociétés »

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Sujet : « Géographies du politique »

La question des géographies du politique, que ce dossier ne faisait qu'illustrer très partiellement, est à la fois une question classique en géographie et l'une de celles qu'elle se partage avec de nombreuses sciences connexes, sociologie, science politique, géopolitique ou géostratégie, et c'est l'importance de ces interfaces entre disciplines qu'illustre le dossier. En effet, contrairement à ce qu'ont voulu affirmer certaines copies qui se sont empressées de proclamer « géographes » tous les auteurs de textes ou de documents, les productions de géographie universitaire y étaient minoritaires : les choix s'étaient volontairement portés sur des publications de vulgarisation scientifique souvent pluridisciplinaires, qui sont autant d'outils dont les géographes peuvent être amenés à se servir dans la préparation d'un cours (*L'État du Monde*, *l'Atlas du Monde Diplomatique*, la revue *Sciences Humaines*, etc.). L'épreuve n'étant pas une épreuve d'histoire ou d'épistémologie de la discipline, il s'agissait de soumettre à la réflexion des candidats des documents n'émanant pas forcément de géographes et sur lesquels les candidats étaient invités à porter un regard éventuellement critique. Trop souvent il n'en a rien été, et les réponses apportées par les candidats reprenaient au mot près des phrases perçues comme des vérités intangibles, puisque imprimées. Autre attente souvent déçue : on attendait de candidats géographes qu'ils fassent montre d'une sensibilité « géographique », aux agencements spatiaux et à la cartographie des phénomènes ; or cette sensibilité a semblé émoussée ou absente, et beaucoup de copies n'ont su que paraphraser, parfois fort maladroitement, les textes inclus dans le dossier. On peut comprendre que des candidats découvrant le jour de l'épreuve la géographie politique se soient sentis obligés de déférer à l'autorité d'auteurs reconnus ; mais il faut conseiller aux candidats de ne pas se départir des outils et des méthodes de réflexion acquis au cours de leur formation géographique, puisque c'est précisément leurs capacités à réfléchir et à confronter des documents en géographes que cette épreuve évalue. Insistons donc bien sur le fait qu'avoir une connaissance préalable de la géographie politique n'était nullement nécessaire pour traiter correctement les questions : plusieurs copies excellentes émanaient visiblement de candidats découvrant tout de la question, mais lui appliquant des méthodes d'analyse solides et déployant une faculté à confronter les documents et à argumenter un commentaire de façon construite. A l'inverse, certains candidats visiblement familiers de la géographie politique ont pu être gênés par leurs connaissances qu'ils ont parfois été tentés d'étaler en omettant de traiter les questions, ou de s'intéresser réellement aux documents. L'épreuve n'est pas conçue pour juger de l'érudition ou de l'étendue des savoirs, mais bien de la maîtrise des savoir-faire de la discipline, ainsi que de la faculté de réflexion critique sur des documents.

Question 1

Cette première question a pu servir à certains pour formuler une entrée en matière et une présentation des documents, parfois assez habilement conçue. L'analyse des différentes échelles du politique évoquées dans le dossier, du mondial au local, ne devait en tout cas pas tourner au discours théorique sur la notion d'échelle, et omettre des références précises aux documents. On pouvait alors mettre en évidence la diversité des acteurs intervenant aux différentes échelles (de l'organisation internationale au citoyen, en passant par le réseau terroriste), et notamment l'articulation essentielle autour d'un acteur traditionnellement privilégié en géographie politique, l'État, dont le rôle, dans un contexte à la fois de « mondialisation » et de « décentralisation », tend à être érodé par une multiplicité d'acteurs à d'autres échelles, sans être réellement déplacé (certains ont souligné à juste titre que les limites spatiales des États sont celles qui apparaissent systématiquement sur toutes les cartes). Le texte 7, d'Y. Lacoste, qui n'était visé par aucune question en particulier, permettait d'alimenter cette réflexion. On pouvait également discerner les enjeux non seulement de pouvoir, mais aussi économiques et sociaux présents en filigrane de ces documents, qu'il s'agisse des organisations régionales ou de la stratégie militaire des États-Unis.

Dans la deuxième partie de la réponse, il ne s'agissait pas de justifier de l'intérêt du politique pour la géographie, mais de montrer en quoi l'éclairage du géographe sur les questions politiques pouvait être spécifique. Loin de se réduire à un rôle d'expert ou de consultant, l'apport du géographe peut sans doute, pour résumer, être vu comme une appréhension par l'espace de phénomènes que les autres disciplines abordent par d'autres angles. Il y a notamment une responsabilité sociale des géographes face à l'usage courant qui est fait des cartes, comme l'illustre bien le document 11, œuvre de géographes.

Question 2

C'est précisément la sensibilité spatiale de géographes qu'on espérait voir à l'œuvre dans le traitement de cette question, une aptitude à illustrer spatialement le texte du politologue B. Badie. Il était ainsi possible de schématiser simplement des notions expliquées dans le texte (unilatéralisme, bilatéralisme, multilatéralisme, place centrale des États-Unis dans le jeu politique mondial, les axes privilégiés de sa diplomatie ou au contraire ses angles morts...). Cartographier tout simplement les pays mentionnés dans le texte permettait de discerner d'énormes « blancs » sur un planisphère, ce qu'ont relevé certaines copies (certaines semblent d'ailleurs curieusement s'en excuser !). Des cartographies plus complexes ont pu mettre en évidence des « cercles » successifs d'influence, des « lignes de fracture », dont notamment celle mentionnée dans le document 1, un « clivage Nord-Sud » croissant après l'effacement du « clivage Est-Ouest ». La compréhension du détail du texte et de ses références importait finalement peu par rapport à la capacité à rendre clairement certaines idées-force, une des qualités attendues de futurs enseignants ; certains « modèles » ou « organigrammes » dotés de flèches ou de traits dans tous les sens n'ont pas semblé répondre à cette attente... Les qualités graphiques de certains candidats ont été valorisées, de même que l'aptitude à apporter une « valeur ajoutée » par rapport au texte — qu'il s'agissait bien d'illustrer, et non pas de « compléter » ou de « mettre à jour » comme ont prétendu le faire certains en se lançant dans une narration des événements survenus depuis la date de parution du texte de Badie.

Question 3

Dans cet exercice classique de « critique des découpages », beaucoup se sont montrés trop intimidés par l'autorité d'Y. Lacoste, au point de reproduire servilement ses arguments au lieu de commenter la carte. On a pourtant vu des critiques intelligentes du document sur certains points, notamment sur la très grande fragmentation en sous-ensembles de l'Europe, par opposition par exemple aux regroupements très grossiers effectués en Asie, dénotant bien un point de vue européen sinon européo-centriste. Certains critères avancés prêtaient aussi le flanc à la critique, de même que le fait qu'ait été visiblement privilégiée, comme l'ont bien montré certaines copies, une logique de proximité dans la constitution des ensembles. La confrontation avec les documents 3 à 5 permettait de montrer que d'autres logiques économiques ou politiques pouvaient opérer malgré la distance. Critiques et propositions de redécoupage ont été jugées non pas par rapport à des attentes spécifiques, mais par rapport à la qualité de leur argumentation (trop de redécoupages étaient assenés au correcteur sans la moindre justification). Ont été valorisées les réponses dénotant une conscience de l'arbitraire de tout découpage, ainsi que celles qui prenaient la peine d'effectivement confronter et analyser les documents : certains portant sur des ensembles à vocation économique, c'était l'occasion aussi de poser la question de la relation politique-économique, par exemple.

Question 4

Cette question pouvait permettre de valoriser une certaine culture concernant certains pays européens, au moins la France qu'on suppose connue (mais dont le traitement n'a pas nécessairement convaincu). Presque tous les candidats connaissaient (ou ont intelligemment spéculé) la distinction classique entre géopolitique interne (les relations de pouvoir au sein d'un État, entre un État et ses parties) et géopolitique externe (les relations entre États), mais tous n'ont pas su montrer l'articulation existant dans bien des cas entre les deux (par exemple la revalorisation du fait régional ou la reconnaissance du fait minoritaire amenée par l'adhésion à une instance supranationale comme l'Union européenne). Pour ceux des candidats qui se sentaient démunis, il était possible d'avoir recours à des raisonnements classiques de la géographie politique, possibles sur la base d'une simple carte, sur la forme, la taille, la localisation des territoires, de réfléchir sur les conséquences de l'enclavement ou de l'insularité (ou encore de la situation de péninsule), l'intérêt de façades maritimes multiples, du caractère compact ou au contraire distendu, voire fragmenté du territoire national qui peut en compliquer le contrôle, ou donner lieu à des contentieux entre pays voisins. On a privilégié les réponses utilisant effectivement les éléments d'information présentés par les différents documents

pour construire une argumentation, plutôt que les dissertations qui n'y faisaient pas référence. Certaines copies ont utilisé la possibilité de traiter de deux pays pour opérer des comparaisons, dont certaines étaient bienvenues.

Question 5

On retrouve ici certains des traits déplorés ailleurs (paraphrase se substituant à une réelle analyse des documents), ou d'autres aussi déplorables (digressions sur le vote FN, à mille lieues de la question posée). Un certain nombre de candidats connaissaient l'analyse classique d'André Siegfried dans *Tableau politique de la France de l'Ouest* (1913), même si sa portée n'était pas toujours bien cernée, puisque c'est en somme la persistance de « traditions de vote » régionales ou locales qu'illustraient certains documents (11 notamment). Certaines copies ont rappelé à juste titre l'importance d'autres variables du vote comme la CSP, le sexe, l'âge, le degré de désaffiliation sociale, mais peu ont finalement abordé frontalement la question : y'a-t-il ou non un effet de l'appartenance territoriale qui fait qu'à profil social égal ou comparable, on a plus de chances de voter à droite dans le Nord-est et à gauche dans le Sud-ouest ? L'existence de « bastions » politiques ou de cultures politiques locales spécifiques est un fait qui ne peut manquer d'interpeller le géographe, amené à s'interroger sur les phénomènes sociaux et historiques auxquels ceux-ci peuvent être liés (implantation locale d'un parti ou d'une personnalité politique, mécanismes de reproduction...). On pouvait bien sûr relever la dilution de ces traits, ou leur brouillage, par l'urbanisation et la périurbanisation, mais pas conclure à leur obsolescence. On a apprécié, dans certaines copies, le souci d'argumenter le pour et le contre de façon nuancée, en s'appuyant sur les documents et en confrontant les cartes, et sanctionné au contraire les erreurs d'interprétation des documents, parfois grossières (par exemple lorsque la copie prétendait faire dire à N. Mayer (document 9) que le vote FN était « devenu rural » ou « plus fort dans les campagnes »...).

Claire HANCOCK, Muriel ROSEMBERG.

2.3.2 OPTION : « Milieux et environnement »

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Sujet : « L'eau dans les régions arides et semi-arides »

121 candidats ont choisi l'option «Milieux et environnement». La moyenne des notes est de 6.12. 71 copies, soit 59% des candidats, ont obtenu une note inférieure ou égale à 5. On compte toutefois 23 copies ayant obtenu plus de 10, dont 16 à 13 ou plus. Deux copies ont été notées 18.

Le nombre important de copies à 5 et moins témoigne de graves lacunes tant dans les connaissances de base que dans la technique du commentaire de documents. On rappellera à nouveau quelques principes de base.

- Le problème majeur réside une fois encore dans la **tendance à la paraphrase des documents**. Il faut aller jusqu'au facteur explicatif et au processus qui permettent de rendre compte des phénomènes. L'énumération des causes de l'aridité, qui reprend le document n°2, ne sert à rien si elle ne s'accompagne pas d'une explication des mécanismes qui sont à l'origine de l'aridité.
- Les documents ne couvrent pas l'intégralité du sujet. La culture géographique des candidats doit leur permettre de combler certains aspects qui ne seraient pas ou peu abordés par les documents.
- **Les documents peuvent être utilisés pour répondre à plusieurs questions**. Ainsi le document n°3 sur les variabilités pluviométriques dans la région du Croissant fertile devait être analysé aussi bien pour la question n°1 portant sur les limites de l'aridité que pour la question n°2 sur les paysages ou encore la question n°4.
- Chaque question doit être l'occasion d'une réflexion et donc d'une **organisation des connaissances** qui doit se traduire sous la forme d'un **plan** clairement exprimé. Il est souhaitable que l'ensemble du devoir soit précédé d'une introduction qui situe le sujet et

- d'une conclusion qui mette en perspective les principaux apports.
- Le jury apprécie les candidats qui portent un regard critique et argumenté sur les documents. On pouvait ainsi légitimement critiquer le document n°1 qui laisse de côté les surfaces océaniques marquées elles aussi par des conditions d'aridité.

Question 1

Comme l'année dernière, cette première question était dans une large mesure une question de cours, que l'on pouvait aisément traiter en connaissant les usuels de base.

Il était ainsi indispensable de **définir au départ l'aridité** et ses nuances (hyper-aride, aride, semi-aride). Trop de candidats se sont contentés de donner des critères pluviométriques alors qu'il s'agit bien d'un rapport entre précipitations et évapotranspiration potentielle. On ne peut que s'étonner du faible nombre de copies ayant mentionné les différents indices d'aridité (De Martonne, Gaussen, Dresch, Emberger...) destinés à définir et à délimiter les régions arides. Le rôle du vent, celui de la réserve hydrique des sols devait être également mentionné. La caractérisation des régions arides pouvait également s'appuyer sur des critères morphologiques (types d'écoulement, part respectives des processus éoliens et hydriques, visibles notamment sur le document n°4) et biogéographiques (densité et répartition du couvert végétal) qui permettaient notamment de différencier les degrés de l'aridité.

On ne doit pas confondre localisation et répartition. Il ne servait à rien d'énumérer toutes les régions arides du globe. Il fallait en revanche organiser, dégager une logique qui mette en évidence quelques aspects majeurs relatifs à la zonalité et à l'a-zonalité des régions arides. Il convenait à ce sujet **d'examiner les causes de l'aridité en expliquant les mécanismes**. Mentionner le courant marin froid de Humboldt ne sert pas à grand-chose si l'on n'explique pas les processus (évaporation, saturation et condensation) et si l'on ne voit pas l'articulation avec les hautes pressions bloquant les ascendances. De la même manière, on se devait d'expliquer le fonctionnement des anticyclones subtropicaux et notamment leurs déplacements saisonniers. Beaucoup trop de candidats semblent ne prêter à ces anticyclones qu'un rôle mineur dans l'aridité, quand ils ne sont pas totalement passés sous silence.

Il était d'ailleurs indispensable d'étudier ces mécanismes pour comprendre et analyser les limites et les marges des régions arides. Le rôle des variabilités climatiques (document n°3), fondamental pour comprendre la répartition, le fonctionnement et la fluctuation des marges, était de ce point de vue central. On regrettera à ce sujet l'absence de références à des variabilités sur le long terme qui, si elles n'étaient pas explicitement mentionnées dans les documents, devaient toutefois être prises en compte. Le rôle de l'anthropisation des marges et de la désertification (documents n°7 et 8) était également fondamental.

Cette première question devait permettre au candidat de témoigner de sa culture géographique de base, de sa connaissance des processus biophysiques et de sa capacité à introduire dans l'analyse le rôle des sociétés.

Question 2

La deuxième question n'avait pas pour but une réflexion épistémologique sur le concept de paysage. Elle devait permettre **d'analyser concrètement les mécanismes** qui façonnent ces milieux et ces territoires. La photographie de la Death Valley soulignait ainsi le rôle de l'eau dans le façonnement des modelés en région aride. On discernait ainsi facilement des modelés en bad-lands, des glacis qu'il convenait d'expliquer. L'image satellitale montrant la vallée du Nil devait donner lieu à une analyse du rôle des écoulements (arésisme, endorésisme...) et de leur utilisation dans la mise en place des paysages. On pouvait également analyser les densités du couvert végétal autour de la mer Rouge. La culture géographique des candidats devait leur permettre d'évoquer l'existence de vastes zones humides en milieu aride (chotts tunisiens, delta de l'Okavango...)

Plusieurs documents portaient sur l'action des sociétés sur les paysages. L'ancienneté de la mise en valeur des terres arides et semi-arides ne devait pas seulement être mentionnée. Elle pouvait être analysée précisément en évoquant la répartition des paysages et des techniques d'irrigation le long d'un gradient climatique. La complémentarité montagne/piémont apparaissait clairement sur ce document. Les techniques d'irrigation (documents n°4 et 5) traditionnelles et récentes devaient être décrites et comparées mais elles étaient aussi l'occasion de souligner la nécessité d'une organisation sociale et politique forte permettant de réguler l'accès à l'eau. Là comme ailleurs la simple description ne suffit pas. Elle doit déboucher sur une explication des causes et des processus.

Il était enfin important d'insister sur les dynamiques qui caractérisent ces paysages à différentes échelles de temps et d'espace, des grandes fluctuations climatiques avec leurs héritages aux

variations saisonnières (document n°3).

Question 3

La question sur les enjeux a le plus souvent donné lieu à des discours très généraux, souvent émaillés de poncifs et de banalités. Il convient là encore de prendre du recul vis-à-vis des documents, de les critiquer et/ou de les relativiser. Que signifie par exemple une estimation allant de « 2 à 7 milliards d'humains » (article du « Monde ») ? Une analyse géographique scientifique repose sur d'autres raisonnements et objectifs qu'un article de journal grand public.

Comprendre les enjeux suppose là encore de **connaître le fonctionnement des systèmes hydrologiques**. Rares furent les copies qui ont abordé la notion d'impluvium pour expliquer l'alimentation des nappes, qui ont raisonné à l'échelle du système bassin versant ou ont même seulement évoqué le gradient amont-aval. Là encore les échelles temporelles sont négligées et peu de questions sont posées sur l'origine des nappes fossiles. Comment discuter de la gestion des hydrosystèmes si l'on ignore tout de leurs mécanismes de fonctionnement.

L'ampleur de la question doit conduire les candidats à **hiérarchiser les phénomènes et notamment les échelles d'étude**. On pouvait ainsi aborder la question au niveau planétaire, macro-régional (conflits inter-étatiques), régional (exemple du Colorado et des conflits potentiels entre États américains), local (à l'intérieur même des villes de Ciudad Juarez et El Paso).

Les enjeux géopolitiques sont également multiples dans leurs origines et l'eau est rarement le seul, ni même le principal d'entre eux. Tel est le cas des conflits au Moyen-Orient. Il faut donc **savoir relativiser**, et resituer ces enjeux dans des contextes plus vastes. Analyser des conflits suppose aussi de connaître les grands traits des politiques internationales (conférences et accords internationaux, accords bi-latéraux comme celui existant entre le Mexique et les États-Unis à propos du Colorado). Il faut aussi relativiser la « catastrophe écologique » annoncée. Trop de copies dénoncent l'irrigation comme un gâchis inacceptable sans même s'interroger sur les possibilités d'existence d'une agriculture non irriguée en milieu aride.

Question 4

L'illustration reflète là encore les principaux défauts énoncés précédemment. Le scénario proposé est trop souvent unicausal, et les notions d'aridification et de désertification sont rarement distinguées. De fait la plupart des organigrammes traduisent une vision linéaire et catastrophiste aboutissant à une désertification inéluctable. On pouvait pourtant nuancer, montrer que l'augmentation de la pression démographique n'est pas continue et qu'elle ne saurait être envisagée indépendamment du niveau de développement des pays concernés. De la même manière, le document n°3 pouvait servir pour souligner que les variabilités peuvent agir dans les deux sens. Il n'y a donc aucun caractère inéluctable dans les processus actuels de désertification (qu'il faudrait par ailleurs relativiser) et l'illustration devait en témoigner en indiquant notamment les possibles phénomènes de rétroactions, le jeu des acteurs aux différents niveaux scalaires qui témoigne de la complexité des processus.

L'illustration est aussi l'occasion de manifester visuellement la hiérarchie des facteurs et des dynamiques. La plupart des organigrammes présentent des flèches non renseignées (il n'y a que très rarement une légende), toutes de la même taille reliant des « caissons » tous identiques. Il est pourtant possible de distinguer les processus à dominante « naturelle » des processus sociaux, les acteurs locaux des acteurs internationaux.

Cette question ne doit pas être traitée « à la va-vite » dans le dernier quart d'heure mais nécessite une véritable réflexion sur son contenu et sur sa réalisation graphique.

On ne peut que répéter qu'une telle épreuve suppose une connaissance des processus « biophysiques » qui caractérisent les milieux et des acteurs qui interviennent sur ces territoires. On rappellera cependant que le FIG de Saint Dié 2003 portait sur la thématique de l'eau et abordait bon nombre des aspects évoqués dans ce dossier de documents.

On rappellera à nouveau aux candidats l'importance d'une écriture lisible et sans fautes et d'un vocabulaire précis.

Philippe ALLEE, Laurent SIMON.

2.3.3 OPTION : « Aménagement »

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit

Sujet : « La reconversion industrielle, quels enjeux pour l'aménagement des territoires ? ».

63 candidats ont composé sur ce sujet ; la moyenne de l'épreuve se situe à 7,10. 40% des copies ont obtenu 5 points ou moins. Comme l'année précédente, un petit nombre de copies (moins d'une quinzaine) ont obtenu 10 ou plus, avec cependant quelques bonnes ou très bonnes copies. Sans épuiser la question de la reconversion industrielle, le dossier permet d'appréhender de façon globale ce processus et invite à aborder cette question d'un point de vue historique, géographique, social et épistémologique.

Le dossier faisait appel à une culture générale concernant, d'une part, les restructurations liées aux mutations industrielles dans les pays européens et, d'autre part, l'évolution des politiques publiques d'aménagement du territoire en France, depuis les années soixante. Le dossier propose un corpus très abondant de documents, de nature et de sources variées, qui concernent des espaces industriels abordés à différentes échelles temporelles et spatiales. Ces documents permettent au candidat de s'interroger sur le rôle des actions d'aménagement dans les recompositions territoriales des espaces industriels en crise. Certains candidats ont su dépasser la paraphrase pour contextualiser les différentes périodes de reconversion industrielle en soulignant, par exemple, l'importance de la politique de développement industriel dans les années soixante, symbole de l'âge d'or de l'État aménageur en particulier avec les ZIP (zones industrialo-portuaires de Dunkerque ou de Fos). Rares sont ceux qui ont su dépasser la période contemporaine pour situer les évolutions récentes dans une approche historique des mutations des secteurs industriels, processus n'étant pas dissociable de la dimension territoriale et de la politique d'aménagement du territoire qui a pris une part active aux choix effectués et aux stratégies adoptées. Les documents fournissaient également des exemples permettant d'aborder les espaces industriels à plusieurs échelles et à plusieurs pas de temps, invitant à observer ces espaces industriels sous l'angle des mutations, tout en intégrant le temps long dans les recompositions sociales, géographiques, paysagères et mentales. Il était important de souligner les différences concernant les trois phases de l'action de l'aménagement du territoire en matière de reconversion industrielle : tout d'abord, de 1954 à 1969, durant cette période d'essor économique, une option volontariste de soutien aux zones en déclin industriel par une redistribution géographique des surplus de la croissance caractérise l'action de l'État qui affiche un objectif de réduction des inégalités régionales ; à partir du milieu des années soixante-dix, les conséquences de la récession, l'accroissement de la concurrence internationale, la tension sur les ressources publiques entraînent un changement d'objectif pour les politiques d'aménagement en facilitant la « modernisation » de l'appareil productif. Lors de cette seconde phase, de nombreux bassins de vieille industrialisation sont concernés par des plans de restructuration qui diminuent de façon très importante le nombre d'entreprises et le nombre d'emplois. L'action publique intègre la dimension spatiale en matière de reconversion industrielle et promeut des programmes globaux de développement économique. Au cours des années quatre-vingt dix, la troisième phase est caractérisée par des mesures visant à moderniser les entreprises et à favoriser l'implantation de nouvelles activités, et par une articulation nouvelle entre les politiques publiques par de nouveaux liens entre la politique de la ville et les reconversions industrielles. En somme, comme l'an passé, il importe de souligner l'attente de candidats sachant mobiliser leur culture au service du sujet proposé. Ainsi, certains candidats ont articulé les analyses des mutations socio-spatiales liées aux reconversions industrielles à l'évolution de la politique de la ville en France, depuis le début des années quatre-vingt.

Trop souvent les notions mobilisées sont floues, imprécises, confuses ; trop rares sont les copies dont les idées sont organisées selon une problématique et qui font référence à des auteurs. Dans de nombreuses copies, les affirmations sans argumentation ni démonstration sont fréquentes. Notons également la faible place accordée aux acteurs privés dans les processus de reconversion industrielle ; de même, très peu ont noté le rôle des investisseurs urbains, comme si la reconversion, et au-delà l'aménagement ne faisaient intervenir que les pouvoirs publics. De nombreux candidats ont des difficultés pour cerner de façon précise la répartition des compétences entre les échelons de

l'action publique – les connaissances de l'évolution des politiques européennes sont souvent succinctes et très partielles -.

Comme l'an passé, un écueil important a pénalisé de nombreuses copies en particulier pour les questions 1 et 2 : les candidats ont eu tendance à commenter chaque document, dans l'ordre de présentation du dossier, sans réaliser la moindre synthèse, ce qui était explicitement demandé.

Les croquis sont très souvent présents mais ils sont encore trop rarement intégrés à l'analyse et certains manquent de précision. Par ailleurs, les illustrations, croquis, schémas et tableaux de relation manquent de créativité, sauf exception. Trop de tableaux de relation et de schémas sont confus, zébrés de flèches en tout sens, sans signification particulière.

Question 1

Pour cette question de synthèse, l'origine des documents illustre la multiplication des échelles d'intervention, des institutions et des acteurs concernés par la reconversion industrielle et les processus de production de l'espace, nécessitant une approche multiscalaire et diachronique du thème. De nombreuses copies ont inclus une présentation des documents à l'aide d'un tableau intégrant la source de chaque document, les acteurs concernés, les échelles, le thème et parfois un avis critique. Trop souvent, les candidats ont commenté les documents disponibles, sans effectuer de synthèse et sans problématiser leur analyse. Encore trop peu de candidats sont attentifs à l'origine du document, que ce soit un site internet d'un organisme privé, la Datar ou un travail universitaire.

Certains candidats ont souligné l'importance des processus de reconversion après chaque révolution industrielle et ils ont organisé leurs idées en trois axes : les échelles de l'action publique, l'organisation sociale et spatiale de l'industrie en mutation et les effets géographiques, économiques, sociaux, identitaires et paysagers des crises industrielles. D'une façon générale, les candidats qui prennent le temps de définir et d'organiser leurs idées à partir des notions de système socio-spatial, de reconversion industrielle, de centralité ou de territoire, ont effectué des synthèses rigoureuses. Quelques copies ont abordé la problématique selon une lecture synchronique des politiques de reconversion industrielle mettant en évidence les évolutions, les discontinuités, les ruptures dans les actions des acteurs aux différents niveaux de décision. Les espaces concernés articulent les échelles de l'intra-urbain, de l'urbains, d'ensembles régionaux, nationaux et européens.

Question 2

Cette question portait sur l'analyse des acteurs publics et privés et les niveaux d'intervention impliqués dans un processus de reconversion industrielle ; dans un nombre important de copies, le candidat a simplement repris la liste des acteurs en décrivant leurs actions, souvent en paraphrasant les seuls documents du dossier. L'autre écueil majeur concerne la faible place accordée au rôle des acteurs privés dans tout processus de reconversion industrielle. Enfin, les candidats présentent l'action publique, aux différentes échelles, comme étant presque toujours bien articulée, sous-estimant les conflits entre les acteurs aux finalités, aux rationalités et aux temporalités parfois divergentes. Rares sont les candidats qui ont pointé le changement de paradigme concernant l'action publique : du rôle discriminant de l'État dans les années soixante au nouveau triptyque – Europe, région, intercommunalité – , les niveaux régional et local apparaissant comme ceux du partenariat privilégié entre les acteurs publics et privés. Souvent, un schéma de synthèse a permis au candidat d'organiser ses idées selon une autre logique que la simple description de chaque échelon d'intervention.

Question 3

Cette question permettait au candidat de réfléchir à l'articulation entre les politiques de reconversion industrielle et la politique de la ville. Certains candidats ont eu le souci de définir les friches industrielles et de préciser la notion de renouvellement urbain. Cette question a souvent fait l'objet de commentaires très imprécis : « on essaie d'effacer les erreurs visuelles du passé de la ville » ou « le monde urbain représenté par la ville », ou « devant la restriction de l'espace urbain »... Certains candidats ont bien valorisé les documents présents dans le dossier (cartes de Béthunes-Lens qui permettaient d'insister sur le rôle et la place de l'industrie dans la ville ou les documents concernant Londres et Bagnoli) et leurs connaissances sur l'évolution de la politique de la ville en France. Les exemples des différents traitements des friches – destruction et élimination, valorisation du patrimoine, nouvelle architecture innovante, implantation de nouvelles activités, des équipements collectifs et de nouvelles fonctions urbaines – ont montré que cette politique de reconversion industrielle pouvait constituer un pôle important d'une politique de renouvellement urbain, aux différentes échelles, du quartier à l'agglomération.

Question 4

Cette question invitait à élargir l'analyse en abordant l'évolution de la politique de la ville depuis vingt ans par la définition des notions de renouvellement urbain, de réhabilitation et de requalification qui ne concernent pas uniquement les friches industrielles. Le jury a apprécié les candidats qui, d'une part, définissent avec rigueur ces trois notions, et, d'autre part, présentent d'autres cas de renouvellement urbain que ceux mentionnés dans le dossier (Bilbao, Euralille...).

Francis BEAUCIRE, Yves JEAN.

2.4. Composition d'histoire

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Sujet : « Élités urbaines et territoires de la ville en Italie (du milieu du XII^e siècle au milieu du XIV^e siècle) ».

Le jury a corrigé 294 copies dont la distribution est la suivante :

Note	Effectifs
0	2
1	41
2	33
3	36
4	31
5	24
6	22
7	14
8	20
9	12
10	5
11	11
12	11
13	14
14	6
15	6
16	2
17	2
18	2
	294

La moyenne s'est élevée à 5,84 et l'écart type à 4,53. Si 43 copies n'ont pas obtenu plus de 1/20, douze copies ont obtenu 15 ou plus.

Le sujet proposé aux candidats était au cœur du programme qu'ils avaient à préparer. Portant sur deux notions centrales (celle d'**élites**, classique en histoire urbaine et celle de **territoires**, théoriquement familière aux géographes) ; il invitait les candidats à penser ensemble les formes sociales et les formes de la ville. Cela supposait une définition préalable des termes de l'intitulé : si la plupart des introductions s'attardaient (de manière parfois un peu convenue, ou trop appuyée) à disserter sur la notion de « ville », à préciser ce que l'on pouvait entendre par « Italie » et à justifier les bornes chronologiques qui encadrent le programme d'histoire médiévale, beaucoup se contentaient de définitions vagues ou sommaires des deux notions qui étaient en jeu. Les meilleurs candidats ont

su, en revanche, se tenir à une argumentation ferme, mue par une problématique clairement exposée dès l'introduction.

Rappelons la définition classique de Roger Brunet : « Le territoire tient à la *projection* sur un espace donné des structures spécifiques d'un groupe humain, qui incluent le mode de découpage et de gestion de cet espace. Il contribue en retour à fonder cette spécificité, à conforter le sentiment d'appartenance, il aide à la cristallisation des représentations collectives, des symboles qui s'incarnent dans les hauts lieux »². Par « territoires de la ville », il fallait entendre non seulement des portions d'espace administré, découpés en fonction d'une dominante d'occupation ou d'usage, mais aussi des formes d'organisation de l'espace façonnées par des pratiques sociales et créatrice d'identité. On pouvait dès lors considérer l'espace urbain comme une combinatoire de territoires, et ce à toutes les échelles : il est pertinent de parler de territoire pour une paroisse, une circonscription fiscale, une *contrada* (portion de l'espace urbain dominée par un lignage qui, généralement, lui donne son nom), une *vicina* (espace de voisinage), mais aussi pourquoi pas pour un réseau de clientèles ou d'échanges matrimoniaux d'une grande famille noble, voire pour la ville toute entière lorsqu'elle est unifiée, rituellement par les pratiques festives ou matériellement par les politiques de bien commun. Le jury était prêt à accepter toutes les compréhensions du terme, pourvu qu'elles fussent justifiées : ainsi, le *contado* a très souvent été considéré comme faisant partie des territoires de la ville, ce qui semble tout à fait pertinent. Certains candidats ont pensé à intégrer les réseaux commerciaux, les comptoirs et la projection outre-mer de la puissance marchande dans les « territoires de la ville », ce qui pouvait là encore se justifier.

Quant au terme d'élites, il est généralement utilisé par l'historiographie actuelle en vertu de sa neutralité et de sa plasticité : il ne s'agissait donc pas de définir, dès l'introduction, la consistance d'un groupe social que l'ensemble du devoir devait contribuer à cerner, mais seulement peut-être de le caractériser à la fois par la puissance sociale et par la participation directe à l'exercice du pouvoir. Là encore, c'est aux candidats de déterminer exactement les limites conceptuelles des notions qu'ils utilisent : peu d'entre eux, par exemple, ont pensé à intégrer les élites ecclésiastiques dans leur raisonnement et beaucoup se sont contentés d'une vision très sommaire des élites, ramenées parfois à une poignée de personnages (les rois, les évêques, les consuls...)

Dès lors, la **problématique d'ensemble** du sujet apparaissait assez nettement : il s'agissait de comprendre la manière dont la croissance urbaine a pu être le principal moteur de la mue des élites urbaines, dont l'évolution de la stratification a été en partie commandée par la géographie des différents territoires de la ville. Autrement dit, ces « territoires de la ville » ne sont pas que le décalque au sol de la morphologie des groupes sociaux, mais façonnent en retour les identités sociales et la forme de la domination sociale.

On pouvait alors proposer **différents types de plans**. Beaucoup de candidats ont été tenté par le plan thématique, qui a donné des résultats très contrastés. Ainsi pouvait-on imaginer une première partie consistant à analyser la constitution historique des élites urbaines, en trois grandes strates (noblesse féodale, *militia*, *Popolo*), chacune d'entre elles ayant sa propre consistance territoriale. D'où une dynamique d'ensemble qui est celle de *l'inurbamento* des élites rurales, puis de la montée en puissance d'une nouvelle élite de l'argent qui pousse à disqualifier l'ancienne noblesse féodale et donc à l'exclure des territoires de la ville.

La deuxième partie pouvait alors étudier la manière dont les élites sociales façonnent les territoires de la ville en une géographie mouvante que l'on saisit du niveau le plus fin (le lignage) jusqu'à l'échelle la plus large (le *contado* et au-delà), en passant par toute la gamme des *consorterie*, avec l'idée sous-jacente que ces territoires de l'urbain ne se contentent pas d'exprimer au sol la puissance sociale, mais contribuent à en modifier les fondements.

Une troisième et dernière partie devrait alors poser le problème de l'unité du territoire urbain à partir de l'histoire de la prise de conscience, par les élites urbaines, de la capacité de gestion, de planification et de projection de la ville.

² Roger Brunet dir., *Les mots de la géographie, Dictionnaire critique*, Reclus, La documentation française, Paris, 1992, p. 436.

Le plan chronologique fournissait une alternative intéressante — et certaines copies très convaincantes ont bien su l'utiliser. Reprenant la tripartition des élites urbaines sur la longue durée, on pouvait étudier successivement :

- 1- Les territoires de l'élite consulaire : investissements ruraux et fractionnement de la ville
- 2- Les territoires de la *militia* : la tour, la *contrada* et les espaces urbains de la domination sociale
- 3- Les territoires du *Popolo* : unité et projection du territoire urbain

Les candidats doivent bien se convaincre du fait que **l'essentiel réside dans la qualité de leur argumentation**, et dans leur capacité à **mobiliser une gamme variée d'exemples concrets**, précis, datés et localisés. Ils réussissent — et parfois de fort belle manière, le jury ayant eu le plaisir de lire d'excellentes copies — lorsqu'ils parviennent à éviter un tripe écueil : l'indistinction argumentative, l'indistinction chronologique et l'indistinction géographique.

- Concernant **l'indistinction argumentative**, on ne saurait trop insister sur l'importance que revêt l'emploi d'un vocabulaire précis, tant du point de vue de l'historiographie spécialisée (dans le cas précis, le lexique de l'urbanité médiévale italienne) que du point de vue des sciences sociales en général (ici, la question de la domination sociale). D'une manière générale, il n'est sans doute pas inutile de rappeler que les candidats ne peuvent espérer « tirer leur épingle du jeu » en préparant quelques développements passe-partout, bien décidés à les plaquer quel que soit le sujet proposé. Ainsi le jury ne peut-il que déplorer le nombre excessif de copies déroulant un vague récitatif événementiel sur l'histoire des communes italiennes, et noyant ainsi la spécificité problématique du sujet dans un propos beaucoup trop général. D'autres se contentaient, tout aussi paresseusement, de faire se succéder deux développements étanches : un chapitre d'histoire sociale (les élites), un autre d'histoire édilitaire le plus souvent ramenée d'ailleurs à l'évocation de quelques monuments de prestige.

- Trop nombreux sont les devoirs noyés dans **l'indistinction chronologique**. Sans céder au fétichisme de la date, il est frappant de lire tant de copies qui n'en comporte aucune, mais seulement une vague litanie de « avant », « après », « à l'origine », « peu à peu ». Qu'il soit chronologique ou thématique, le plan doit pouvoir ménager une progression, ou du moins à l'intérieur de ses parties, privilégier quelques évolutions d'ensemble. L'un des enjeux du programme consistait à trouver une chronologie commune à des histoires singulières apparemment éclatées. De ce point de vue, il est évident par exemple que les élites des *regimi di Popolo* d'après 1250 n'ont pas du tout la même conception de l'espace urbain et de l'unité de ses territoires que celle, beaucoup plus fractionnée, que se faisaient les élites dirigeantes des communes consulaires cent ans plus tôt.

- Symétriquement, le jury a été contraint de sanctionner **l'indistinction géographique** qui consistait à traiter — mais sans le dire — le sujet à partir de la seule triade magique Florence-Venise-Gênes. On peut attendre des géographes qu'ils sachent varier leurs exemples, et même les classer en fonction de typologies : types et tailles de ville, Italie du Nord et Italie du Sud, etc. Certains se bornent à énumérer des listes de noms de villes, d'autres se contentent de croquis très théoriques sur l'espace urbain. Il convient sans doute de rappeler que si les schémas et croquis sont appréciés, c'est lorsqu'ils apportent un élément supplémentaire à l'analyse et sont commentés au sein du texte écrit. On a pu s'étonner du peu d'attention de beaucoup de candidats à la matérialité du cadre urbain. Il ne suffit pas d'évoquer rituellement le « langage des pierres » et la splendeur des palais publics. Encore faut-il savoir décrire, précisément et concrètement, quelques cas particuliers judicieusement choisis.

Patrick BOUCHERON, Christian BOUGEARD, Chantal FEVRIER, Jean-Luc PINOL, Véronique ROUCHON, Catherine VINCENT.

3. Résultats et commentaires des épreuves orales

3.1. Le commentaire de documents géographiques

Les notes des 79 candidats auditionnés s'échelonnent de 2 à 20. La moyenne s'établit à 8 sur 20, trois dixièmes de point au-dessous de celle de l'an dernier. 26 commentaires, soit quasiment le tiers, ont obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne. Le jury a eu le plaisir d'écouter trois commentaires excellents, notés plus de 15 sur 20. Cependant, un quart des notes est inférieur à 5 sur 20, révélant les lacunes graves de certains candidats, qui ne semblent pas suffisamment préparés à cet exercice. Bien des choses ont déjà été dites dans les rapports précédents et nous préconisons vivement leur lecture. Nous insisterons sur quelques travers très fréquents cette année.

Des documents à critiquer

Le manque flagrant de regard critique sur les documents proposés est le problème le plus récurrent et le plus sérieux que les membres du jury ont malheureusement remarqué et sanctionné. Une carte, un graphique ou un texte ne doivent pas être pris comme vérité première. On attend d'un agrégatif qu'il soit capable de les juger, y compris s'ils ont été produits par un géographe très connu ou un organisme réputé. Plusieurs documents proposés présentaient des défauts graves, des erreurs majeures dans le traitement graphique ou cartographique de l'information. Or, très peu de candidats les ont critiqués, alors qu'il s'agit d'un des fondements de l'épreuve.

On retrouve les mêmes erreurs dans les **productions graphiques ou/et cartographiques** des candidats, et si l'on attend d'eux, sur nombre de dossiers, une carte ou un croquis de synthèse par exemple ou la transformation d'un tableau en courbes, constituant une réelle valeur ajoutée par rapport aux documents fournis, il est aussi important de tenir compte des règles de la cartographie et de la graphique. Il en va de même des textes scientifiques ou autres (publicités, marketing territorial...) proposés. Ces documents ne se valent pas. Ils doivent être hiérarchisés et ne pas être pris à la lettre. Il est d'ailleurs symptomatique de constater que de nombreux candidats, dans un souci louable de définir leur sujet, utilisent sans discernement les dictionnaires de géographie qu'ils ont à leur disposition dans la salle de préparation, alors qu'il s'agit tous d'ouvrages qui ont un regard orienté sur leur discipline, avec des définitions à mettre en perspective. Quel est le meilleur dictionnaire pour définir des termes géomorphologiques ? Lorsqu'on a des termes d'analyse spatiale, quel est le plus adapté ? C'est ce genre de questions que devraient se poser ceux qui passent l'agrégation.

Pour en terminer sur ce point et compte tenu de l'enjeu pour notre discipline à former des géographes attentifs aux documents qu'ils utilisent et critiques vis-à-vis de l'information de plus en plus abondante à leur disposition, **le jury réduira sensiblement l'an prochain le nombre de documents par dossier dans le dessein de forcer les candidats à plus les creuser.**

Des réflexes à contrôler

Le système académique français formate la pensée au point que le plan en trois parties est choisi par l'énorme majorité des candidats. On peut se poser la question de sa pertinence sur nombre de dossiers et les quelques candidats qui sont sortis des sentiers battus en proposant, par exemple, des plans en deux parties ont souvent réussi à mieux organiser leur travail. En outre, près de la moitié des candidats, par manque de temps, ont sacrifié leur troisième partie.

Un autre automatisme acquis durant la préparation aux concours est également à surveiller : la volonté de trouver dans le dossier proposé les différentes questions au programme. Ainsi, cette année, les temporalités et les échelles ont servi de trame à de nombreux exposés, alors que les documents proposés n'y invitaient pas systématiquement. Ce problème, déjà évoqué à propos de l'écrit de géographie thématique, se retrouve également en commentaire de documents avec des candidats qui cherchent artificiellement à croiser les questions au programme. La problématique doit émerger du dossier et ne peut être définie artificiellement à partir du programme.

En conclusion, nous rappelons que l'épreuve de commentaire de documents géographiques permet **d'évaluer la capacité à comprendre, mettre en relation, classer, hiérarchiser et critiquer des documents de nature extrêmement variée**. Si une bonne culture générale est, à l'évidence, nécessaire, **l'exercice ne doit pas tourner au cours illustré**.

Jean-Christophe GAY, Jacqueline JALTA, Yves JEAN, Hervé REGNAULD, Muriel ROSEMBERG.

Liste des sujets du commentaire de documents géographiques

« La haute Tinée (Alpes-Maritimes) »

- Doc. 1 : Carte topographique au 1/25 000 « Haute Tinée 1. Auron » (source : IGN, 2001)
Doc. 2 : Carte topographique au 1/25 000 « Haute Tinée 2. Isola 2000 » (source : IGN, 2001)
Doc. 3 a et b : Évolution démographique 1962-1999 de la commune de Saint-Etienne-de-Tinée (source : www.recensement.insee.fr).
Doc. 4 a et b : Évolution démographique 1962-1999 de la commune d'Isola (source : www.recensement.insee.fr).
Doc. 5 : Encadré sur les soldes migratoires bilatéraux en PACA pour les périodes 1982-1990 et 1990-1999 (source : INSEE, 2004, « Le peuplement des Alpes du Sud, dynamique et attractivité », *Sud INSEE, l'essentiel*, n° 69, 6 p.)
Doc. 6 : Fascicule promotionnel « Stations du Mercantour », 2005, 8 p.
Doc. 7 : Guide pratique hiver 2004-2005 « Vue panoramique sur les stations du Mercantour », 2004, 36 p.
Doc. 8 : Plan des pistes d'Isola 2000, saison 2004-2005.
Doc. 9 : Photographies d'Auron et des gorges du Chastillon au début des années 1950 (source : Deffontaines P. et Jean-Brunhes Delamarre M., 1955, *Atlas aérien*, tome 1, Paris, Gallimard).

« Nantes »

- Doc. 1 : Plan Guide Blay de Nantes au 1/13 000 – 2005.
Doc. 2 a et b : Publicités produites par Nantes : Doc.2a : « L'effet côte ouest » - Affiche publicitaire - Agence Nouvelle Vague – Ville de Nantes ; Doc.2 b : « Your gateway to western Europe » - Extrait d'une plaquette publicitaire – Ville de Nantes.
Doc. 3 : Carte : « La façade atlantique et les risques de marginalisation » - J-L. Guigou, *France 2015. Recompositions du territoire national*, 1993, Datar/l'Aube.
Doc. 4 a et b : Textes : Doc.4a : « Les défis nantais » - F. Delarue in A. Masbounji (dir.), *Nantes. La Loire dessine le projet*, 2003, Nantes Communauté urbaine et Projet urbain, Ed. de la Villette ; Doc.4 b : « Prendre le temps » - Jean-Marc Ayrault in A. Masbounji (dir.), *Nantes. La Loire dessine le projet*, 2003, Nantes Communauté urbaine et Projet urbain, Ed. de la Villette.
Doc. 5 : Plan : « L'opération Madeleine-Champ de Mars » in A. Masbounji (dir.), *Nantes. La Loire dessine le projet*, 2003, Nantes Communauté urbaine et Projet urbain, Ed. de la Villette.
Doc. 6 : « Photo montage » : « Le projet de l'île de Nantes » in *Nantes Passion* n°154 (Le magazine de l'information municipale) – Avril 2005.
Doc. 7 : Schéma : « Les projets d'aménagement dans le centre de Nantes » - A. Chasseriau, *Au cœur du renouvellement urbain nantais. La Loire en projet*, Norois n°192, 2004/3.
Doc. 8 a et b : Photographies : Doc.8a : « Le cours des Cinquante Otages » in A. Masbounji (dir.), *Nantes. La Loire dessine le projet*, 2003, Nantes Communauté urbaine et Projet urbain, Ed. de la Villette ; Doc.8b : « Malakoff », D. Luneau, *Nantes l'avenir d'une ville*, 2003, l'Aube.
Doc. 9 a à c : Textes : Doc.9a : « Évocation du cours des Cinquante Otages », Julien Gracq, *La Forme d'une Ville*, 1985, José Corti, (extrait) ; Doc.9 b : « Évocation des relations de Nantes avec la Loire », Julien Gracq, *La Forme d'une Ville*, 1985, José Corti, (extraits) ; Doc.9 c : « Évocation du quartier Graslin », Julien Gracq, *La Forme d'une Ville*, 1985, José Corti, (extraits).

« Johannesburg »

- Doc. 1 : 4 cartes topographiques, 1/50 000, Afrique du Sud.
Doc. 2 : Photographie, Dans une mine d'or du Witwatersrand, 1951.
Doc. 3 a à d : Documents extraits de Beavon K., 2004, *Johannesburg, The Making and Shaping of a city*, Pretoria, Unisa Press : 3 a : Tableau : Population de Johannesburg en 2001 par région administrative ; 3 b : Carte : La composition raciale de la population par région administrative en 2001 ; 3 c : Carte, Le *Group area* de Johannesburg à la fin des années 1980 ; 3 d : Carte : Distribution et taille des centres commerciaux (*malls*) dans l'agglomération en 1993 et 2002.
Doc. 4 : Tableau, Johannesburg at a glance, extrait de Centre for Development and entreprise, 2002, *Johannesburg, Africa's world city*, Johannesburg, CDE publications.

« Le Caire, une mégapole africaine »

- Doc. 1 : Plan du Caire (source : GEO projects, 1/ 15 000).
Doc. 2 a : Carte des grandes villes d'Égypte (source : Afrique du Nord Moyen-Orient Monde indien, Paris - Montpellier, Belin – Reclus, 1995, coll. « Géographie universelle ») ; b : Statistiques « La croissance de la population du Caire », (sources : recensement général de la population égyptienne et worldgazeeter.com).
Doc. 3 : Carte « Le Caire, la croissance de l'espace urbain », source : « Géographie universelle », *op. cit.*).
Doc. 4 : Images du satellite Landsat « L'extension du Caire entre 1972 et 2000 ».
Doc. 5 : a : Graphiques « Le Caire, ville capitale pour l'Égypte » (source : Portrait de grandes villes, 2001, Presses universitaires du Mirail ; b : Carte « L'implantation des magasins Mexx et des fast – foods Mc Donald's et KFC au Caire (source : *Géocarrefour*, 1998, n° 3).
Doc. 6 : Carte « Le réseau international d'Égyptair, 2005 » (source : site Internet Egyptair).
Doc. 7 : schéma « Concentration et diffusion de l'habitat dans la ville du Caire » (source : « Portrait de grandes villes », *op. cit.*).
Doc. 8 : Photographie du centre du Caire (source : H. Champollion).
Doc. 9 : 2 photographies « Une rue du Caire » et « La ville nouvelle de Muqqatam » (source : Bouvet et Neumeister Foto).
Doc. 10 a : Carte du Grand Caire (gouvernorats et qism-s), CEDEJ, 2002 ; b : Schéma directeur du Grand Caire (source : GOPP 1997).

« L'agriculture bretonne : la phase d'intensification, 1950, 1990 »

Ce dossier comprend des documents qui sont tirés de Canévet, 1991, *Le Modèle agricole breton*, PUR, sauf indication contraire :

- Doc. 1 : Le malaise breton (OLLIVRO 2005, ed. Apogée).
Doc. 2 : La filière porcine (Canévet).
Doc. 3 : tableau. les IAA et leur évolution (Canévet) ; Carte : Azote par Ha, 1990, estimation, (Canévet).
Doc. 4 : les IAA de 1958 à 1988. Trois cartes. (Canévet).
Doc. 5 : Un tableau et deux cartes. Concentration spatiale de l'agriculture. MBS signifie Marge Brut Standard. Sur ces trois cartes il s'agit du revenu par Ha exploité. Pour chaque commune, qui compte X exploitations, on calcule la MBS communale. Ensuite on discrimine les 20% d'exploitations les plus "performantes". Elles peuvent se concentrer sur 14, 25% de la SAU ; elles peuvent, inversement, occuper 26% de la SAU. (Canévet).
Doc. 6 : Continuation du Doc. 5 : MBS en 1979 et 1988, et taux d'évolution (quatre cartes) (Canévet).
Doc. 7 : Production en lait, porcs, oeufs et volailles en 1988. (Canévet).
Doc. 8 : Le statut des exploitants.
Doc. 9 : Bretagne et France (la France étant définie comme un ensemble Bretagne incluse) : part respective des IAA. (M.Philipponeau, *Le modèle industriel breton*, 1992, PUR).
Doc. 10 : Des innovations en Bretagne ? (M.Philipponeau, *Le modèle industriel breton*, 1992, PUR).
Doc. 11 : Le bond en avant de l'agriculture bretonne.

« Les villes de la Réunion »

Doc. 1 : Carte - L'armature urbaine de la Réunion en 1998 (source : Jauze J.-M., 2000, *Villes et Patrimoine à la Réunion*, L'Harmattan).

Doc. 2 : Photographies - Édifices traditionnels : Boutik chinois, Magasin Z'arabe (source : Jauze J.-M., 2000, *Villes et Patrimoine à la Réunion*, L'Harmattan).

Doc. 3 a à e : cartes et photographies aériennes de Saint-Denis de la Réunion : Doc.3a : Carte topographique IGN 1/25000 Île de la Réunion Saint-Denis 1980 ; Doc.3b : Carte IGN Top 25 Saint-Denis Cirques de Mafate et de Salazie 1992 ; Doc.3c : Photographie aérienne - Saint-Denis de la Réunion 1998 (source : Gay J.-C., 2003, *L'outre-mer français. Un espace singulier*, Belin) ; Doc.3d : Carte – Croissance et lignes de force de Saint-Denis (source : Jauze J.-M., 2000, *Villes et Patrimoine à la Réunion*, L'Harmattan) ; Doc.3e : Photographie aérienne - La Montagne, un quartier résidentiel de Saint-Denis (source : Gay J.-C., 2003, *L'outre-mer français. Un espace singulier*, Belin).

Doc. 4 a à f : tableau et photographies – La ville, espace en mutation ; Doc.4a : Tableau - Évolution des différents types de logements de 1990 à 1997 (source : Jauze J.-M., 2000, *Villes et Patrimoine à la Réunion*, L'Harmattan) ; Doc.4b : Photographies – La rue Félix Guyon à Saint-Denis (en 1976, en 2000) (source : Jauze J.-M., 2000, *Villes et Patrimoine à la Réunion*, L'Harmattan) ; Doc. 4c : Photographies – Logement social à Saint-André (source : Jauze J.-M., 2000, *Villes et Patrimoine à la Réunion*, L'Harmattan) ; Doc.4d : Photographie – Espace résidentiel social à Saint-Leu (source : Jauze J.-M., 2000, *Villes et Patrimoine à la Réunion*, L'Harmattan) ; Doc.4e : Photographies – Le magasin « La Centrale » à Saint-André (en 1976, en 2000) (source : Jauze J.-M., 2000, *Villes et Patrimoine à la Réunion*, L'Harmattan) ; Doc.4f : Photographie – L'Hôtel de Région à Saint-Denis (source : Jauze J.-M., 2000, *Villes et Patrimoine à la Réunion*, L'Harmattan).

Doc. 5 : Photographie aérienne – Le littoral au sud de Saint-Gilles-les-bains (source : Gay J.-C., 2003, *L'outre-mer français. Un espace singulier*, Belin).

Doc. 6 : Texte – « Marie-Thérèse, fille des hauts », poème d'Anne Cheynet, 1972 (source : L'Île-Femme. Poésie réunionnaise au féminin, Anthologie, 1987, Éditions UDIR)

Doc. 7 : Photographie – Hellbourg-Salazie – carte postale.

« Les récifs coralliens en France d'outre-mer »

Doc. 1 a et b : Cartes des récifs coralliens des DOM-TOM (source : Initiative française pour les récifs coralliens (Ifrecor), 1998, *L'État des récifs coralliens en France d'outre-mer*, Paris, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Secrétariat d'État à l'Outre-Mer, 136 p., p. 18-19).

Doc. 2 : Présentation des départements et territoires d'outre-mer (source : Ifrecor, 1998, *op. cit.*, p. 3).

Doc. 3 a et b : Les différents types de récifs coralliens (source : Ifrecor, 1998, *op. cit.*, p. 6 et 7).

Doc. 4 a et b : Les récifs dans les politiques de développement (source : Ifrecor, 1998, *op. cit.*, p. 28 et 29).

Doc. 5 a et b : La planification et l'aménagement (source : Ifrecor, 1998, *op. cit.*, p. 24 et 25).

Doc. 6 a, b, c et d : Le schéma de mise en valeur de la mer sur la côte ouest de la Réunion (Schéma d'aménagement régional de la Réunion, 1995, réédition 2001, p. 109, 111, 117, 119).

Doc. 7 : Carte IGN au 1/50 000 d'Ouvéa.

Doc. 8 a et b : Dépliant de sensibilisation sur le lagon (Source : Province Sud, Nouvelle-Calédonie).

Doc. 9 : « La France veut sauver ses récifs de corail » (source : *Le Monde*, 31 mars 1999).

Doc. 10 : Les effets du cyclone Orama (février 1983) sur le village de Tuuhona, atoll d'Anaa en Polynésie française (source : J.-F. Dupon, 1987, « Les atolls et le risque cyclonique. Le cas des Tuamotu », *Cahiers des Sciences humaines*, n° 3-4, p. 567-599, p. 582-583).

Doc. 11 : Visuel promotionnel « Tahiti et ses îles », île de Rangiroa (source : Tahiti Tourisme, 2004).

Doc. 12 : Visuel promotionnel « Tahiti et ses îles », île de Maupiti (source : Tahiti Tourisme, 2004).

Doc. 13 : Visuel promotionnel « Tahiti et ses îles », île de Moorea (source : Tahiti Tourisme, 2004).

Doc. 14 : Visuel promotionnel « Tahiti et ses îles », île de Tahiti (source : Tahiti Tourisme, 2004).

« Les temporalités du Tsunami en Indonésie (26 décembre 2004) »

Doc. 1 : Un tsunami théorique (source : *Météo Marine*, Mai 2005, M.Hontarrède).

Doc. 2 : Schéma tectonique levé lors d'une campagne océanographique en 1991 (source : Services géologiques indonésiens, CNRS, IRD et universités Rennes 2 et Paris-VI).

Doc. 3 : MNT et localisation des failles actives lors du séisme (université Rennes-II).

Doc. 4 : coupes sismiques NE - SW au travers des failles (les plus à l'Ouest) du document 3 (source : Services géologiques indonésiens, CNRS et IRD et université Rennes-II, Paris-VI).
 Doc. 5 : coupe sismique NE - SW au travers de la faille (à l'Est) du document 3 (source : Services géologiques indonésiens, CNRS et IRD et Université Rennes-II, Paris-VI).
 Doc. 6 : Le tsunami (source : *Météo Marine, op. cit.*).
 Doc. 7 : Dépêche AFP.
 Doc. 9 : Dépêche AFP.
 Doc. 10 : Dépêche AFP.
 Doc. 11 : Quelques séismes et tsunamis (source : *Météo Marine, op. cit.*).
 Doc. 12 et 13 : Images de la NOAA (National Atmospheric and Oceanographic Administration) à partir de Landsat, avant et après le tsunami au sud de Banda Aceh (Gleebruck).

« Nourrir les villes, un enjeu pour l'Afrique subsaharienne »

Doc. 1 a : Carte « Taux d'urbanisation par pays et villes de plus de 100 000 habitants », (source : *Les villes africaines*, Documentation photographique, n° 8009, juin 1999) ; b : Graphique « L'accélération de la croissance urbaine en Afrique subsaharienne », in Troin, 2000, *Les Mégapoles du Sud*, Ellipses.
 Doc. 2 : Carte « Malnutrition, sous-alimentation et famines en Afrique noire », (source : S. Brunel, 2004, « Textes et documents pour la classe » (TDC), Nourrir la planète, Scéren, 2004).
 Doc. 3 : Carte « Les principales cultures vivrières en Afrique subsaharienne », (source : Géographie Universelle, Tome VI, 1993, modifiée, in TDC, 2004, *op. cit.*).
 Doc. 4 : Texte « Limites et horizons de la production agricole en Afrique noire » (source : B. Charlery de la Masselière, 2002, *Historiens et Géographes*, n° 379).
 Doc. 5 a : Cartes « Les flux interrégionaux d'igname en Côte d'Ivoire », (source : J.-L. Chaléard, TDC, 2004) ; b : Graphique « Importations de riz en Côte d'Ivoire, 1961 – 2001 », (source : L. Becker, Y. N'guessan, 2004, Le riz dans l'ancienne « Boucle du cacao » de Côte d'Ivoire, *Autrepart*, n° 31).
 Doc. 6 a, b : Photographies « marchés dans des villes africaines », clichés de J.-L. Chaléard et de C. Bisson (source : TDC, 2004, *op. cit.*).
 Doc. 7 a, b : Cartes « Développement agricole et pastoral dans le Nord de la Côte d'Ivoire », (source : Enquête Le Guen 1998, 1999), *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 2004).
 Doc. 8 : Cartes « L'approvisionnement vivrier des villes en Guinée (source : J.-L. Chaléard, P. Moustier, A. Leplaideur, 2002, *Autrepart* n° 23).
 Doc. 9 a, b, c : Cartes (source : *Atlas du Congo*, 2001, « Cultures vivrières, cultures commerciales, Pointe Noire », Éditions Jeune Afrique).
 Doc. 10 : Dessins « Évolution du modèle agro-pastoral sérer » (source : *Questions de Géographie*, « L'Afrique, vulnérabilité et défis », 2004).

« Les territoires du Champagne »

Doc. 1 : Carte IGN Randonnée 1/25 000 « Reims », 2003.
 Doc. 2 : Carte topographique IGN 1/50 000 « Reims », 1956.
 Doc. 3 : Photographie aérienne IGN Rilly-la Montagne 1996.
 Doc. 4 : Texte : « Les origines du Champagne » (source : R. Dion, *Histoire de la vigne et du vin en France*, 1977, Flammarion).
 Doc. 5 : Carte : « Le vignoble champenois » - J.-L. Humbert, 1995, *Le Champagne*, 1995, CRDP de l'Aube).
 Doc. 6 : Texte : « L'organisation du marché » (source : Entretien avec le Président de Moët et Chandon, *L'Union* du 23.9.04).
 Doc. 7 : Tableaux : « Moët et Chandon, la première maison de Champagne au monde » (source : Dossier de presse Moët et Chandon, Impact databank, avril-mai 2004).
 Doc. 8 a, b : Carte et tableau : « Une tradition d'exportation » (source : C. Desbois-Thibault, 2003, *L'Extraordinaire Aventure du Champagne*, PUF).
 Doc. 9 a, b, c : Textes : « La stratégie planétaire de Moët et Chandon et LVMH » (sources : doc. 9a : Dossier de presse Moët et Chandon ; doc.9b : Lettre d'Odile n°5, Février 91 ; doc. 9c : site LVMH, www.chandon.com.ar).
 Doc. 10 : Texte : « L'image de marque de Moët et Chandon » (source : dossier de presse Moët et Chandon).

« Les temporalités urbaines, de l'échelle de la rue à celle de la ville »

- Doc. 1 : croquis de Vichy (source : C.Jamot, 2001, *Geocarrefour*).
- Doc. 2 : distribution des activités pour des étudiants lyonnais au cours d'une journée. (source : Buisson et Bloy, *Revue de géographie de Lyon*, 1994).
- Doc. 3 : Mode de transport utilisé par les étudiants lyonnais. (source : Buisson et Bloy, *op. cit.*).
- Doc. 4 : La Grande Motte (source : Rieucan, 2000, *Annales de Géographie*).
- Doc. 5 : La rue Oberkampf à Paris (source : Fleury, 2002, *L'Espace géographique*).
- Doc. 6 : Fréquentation à la Grande Motte (source : Rieucan, *op. cit.*).
- Doc. 7 : La grande Motte (source : Rieucan, *op. cit.*).
- Doc. 9 : Nantes et la Loire (source : Chassériaux, 2004, *Norois*).
- Doc. 10 : La rue Oberkampf à Paris (source : Fleury, *op. cit.*).
- Doc. 11 : Nantes et la Loire, deux cartes (source : Chassériaux, *op. cit.*).
- Doc. 12 : Vichy et ses activités (C.Jamot, *op. cit.*).

« Les littoraux français, espaces convoités et menacés »

- Doc. 1 : Graphique « Une population de plus en plus urbaine » (source : INSEE, Recensement de la population 1990 et 1999).
- Doc. 2 a : Carte « L'évolution de la capacité d'accueil » (source : IFEN, *L'Environnement en France*, 2002) ; b : Carte « 7 millions de lits touristiques dans les communes littorales », Datar, 2004.
- Doc. 3 a : Carte « Volume des visiteurs sur quelques sites protégés des façades françaises de la Manche et de l'Atlantique » ; b : Schémas « Les cinq types de modalités de gestion observés sur les façades métropolitaines de la Manche et de l'Atlantique » (source : Extraits du BAGF, n° 3, septembre 2004).
- Doc. 4 : 2 cartes IGN 1/25 000 (TOP 25) : « Le Havre » et « Aigues-Mortes ».
- Doc. 5 : Le chantier du Havre Port 2000 (source : Flash Info « Port 2000 », octobre 2004).
- Doc. 6 : Carte « Les conflits potentiels entre espaces naturels et construction dans les cantons littoraux » (source : IFEN, *op. cit.*).
- Doc. 7 : Carte « Les acquisitions du Conservatoire de l'espace littoral et de l'espace lacustres en France métropolitaine » (source : *ibid.*).
- Doc. 8 : Carte « Les espaces naturels, l'exemple de la Corse » (source : *ibid.*).
- Doc. 9 : Article « La Datar dénonce le gaspillage de l'espace le long des côtes françaises » (source : *Le Monde* du 10.9.04).

« Le Togo »

- Doc. 1 : Carte IGN 1/500 000, « Togo ».
- Doc. 2 : Le Togo (source : *L'Etat du Monde*, 2005, La Découverte).
- Doc. 3 a, b, c : Articles de presse. (source : 3a : *Le Crocodile*, n° 716 (7 avril 2005), p. 1, 3 et 6 ; 3 b : *Le Regard*, n° 435 (7 avril 2005), « La marche de la coalition violemment réprimée » ; 3 c : *Agni L'Abeille*, n° 25 (15 mars 2005), « L'adieu au général » (p. 3).
- Doc. 4 : Tract de la campagne électorale d'avril 2005.
- Doc. 5 et 5 bis : Cartes et texte, Le Togo Allemand et les partages successifs (source : François Y., *Le Togo*, Paris, Karthala, 1993, p. 16-18).
- Doc. 6 : Carte « Répartition des groupes ethniques du Togo » (source : Ogma Yagla W. S., *L'Édification de la nation togolaise*, L'Harmattan, 1978, p. 25).

« Paris et ses transports »

- Doc. 1 : Carte topographique IGN au 1/25 000 « Paris » (2003).
- Doc. 2 : Grand plan des lignes et rues de Paris n° 2 (source : RATP, décembre 2004).
- Doc. 3 : Plan du réseau de banlieue de la Société de transports en commun de la région parisienne (STCRP) en 1925 (source : Merlin P., 1966, *Les Transports parisiens*, Paris, Masson & Cie, p. 50).
- Doc. 4 : Plan du réseau de banlieue du métropolitain en 1906, 1913 et 1942 (source : Merlin P., *op.cit.*, p. 60, 61 et 65).

Doc. 5 : Carte des déplacements isochrones en 1965 (source : Merlin P., *op.cit.*, fig. 82).
 Doc. 6 : Carte de l'indice d'éloignement moyen sur le réseau du métro parisien (source : Gleyze J.-F., 2003, « Fonctionnalité et vulnérabilité des réseaux de transport. Le cas du métro parisien », *Sixièmes Rencontres de Théo Quant*).
 Doc. 7 : Carte de l'indice de centralité intermédiaire sur le réseau du métro parisien (source : Gleyze J.-F., 2003, *op. cit.*).
 Doc. 8 : Carte du différentiel de centralité intermédiaire observé après endommagement de la station République (source : Gleyze J.-F., 2003, *op. cit.*).
 Doc. 9 : Carte du réseau autoroutier et routier (source : *Les Cahiers de l'AURIF*, hors série, décembre 1996).

« Les banlieues en France »

Doc. 1 a, b, c : Cartes : Doc.1a : Carte topographique IGN 1/50 000 Amiens 1959 ; Doc.1b : Carte topographique IGN 1/25 000 Amiens 2005 ; Doc.1c : Carte topographique IGN 1/25 000 Amiens 2005 (extrait).
 Doc. 2 : Texte « Les processus possibles d'évolution de l'espace rural péri-urbain » (source : M. Berger, J.-P. Fruit, F. Plet et M.-C. Robic, 1980, « Rurbanisation et analyse des espaces ruraux péri-urbains » (extraits), *L'Espace géographique*, n° 4).
 Doc. 3 : Publicité : « Publicité de 1907 » (source : H. Vieillard-Baron, 2001, *Les Banlieues. Des singularités françaises aux réalités mondiales*, Hachette).
 Doc. 4 a, b, c : Texte, plan et photographies : Doc.4 a : « Urbanisme et Habitation » (source : H. Sellier, « Urbanisme et Habitation » (extraits), *Urbanisme* n° 6/7, 1932 in Th. Paquot, *Histoire d'Urbanisme. 1932-2002*, vol. 1, 2003, PUCA ; Doc.4 b : « Plan de la cité jardin de Suresnes en 1933 » (source : A. Sellali, « La cité-jardins de Suresnes : l'architecture au service d'une politique urbaine d'avant-garde » in *Cités-jardins. Genèse et actualité d'une utopie*, 2001, Les Cahiers de l'Ipraus, Ed. Recherches/Ipraus) ; Doc.4c : « La cité jardin de Suresnes » - photographies d'A. Sellali, « La cité-jardins de Suresnes : l'architecture au service d'une politique urbaine d'avant-garde » (source : *Cités-jardins. Genèse et actualité d'une utopie, op. cit.*).
 Doc. 5 : Texte « L'habitat pavillonnaire vu par Le Corbusier » (source : Le Corbusier, *Manière de penser l'urbanisme*, 1946 in J.-C. Boyer, *Les Banlieues en France. Territoires et sociétés*, 2000, A. Colin).
 Doc. 6 : Photographie « Construction de la Cité des Francs-Moisins – Saint-Denis 1973 » (source : H. Vieillard-Baron, 2001, *Les Banlieues. Des singularités françaises aux réalités mondiales*, Hachette).
 Doc. 7 : Tableau : « Données statistiques sur les grands ensembles en 1965 » in J.-C. Boyer, 2000, *op.cit.*
 Doc. 8 : Texte (extraits) « La politique de la ville de 1977 à 1998 », (source : A. Anderson, 1998, *Politiques de la ville*, La Découverte/Syros).

« Géographie de la recherche publique, privée, appliquée ou fondamentale en France »

Tous les documents proviennent du ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche.

Doc. 1 : Publications scientifiques (et évolution 1995-1998), par région, dans le domaine des biotechnologies. Il s'agit des articles écrits dans des revues de rang A par des enseignants-chercheurs ou des chercheurs (privé et public confondus).
 Doc. 2 : idem, Sciences et techniques de l'Environnement.
 Doc. 3 : idem, Physico-chimie.
 Doc. 4 : idem, Génie industriel.
 Doc. 5 : Indice de spécialisation par région.
 Doc. 6 : Répartition par sexe dans la recherche publique.
 Doc. 7 : Age moyen des enseignants-chercheurs ou des chercheurs (public).
 Doc. 8 : Les entreprises effectuant de la Recherche & Développement, par secteur, en 2000.
 Doc. 9 : Répartition par sexe dans la recherche en entreprise (2002).
 Doc. 10 : Répartition par région et discipline (public).
 Doc. 11 : idem, évolution par discipline 1998-2002.
 Doc. 12 : Évolution globale des effectifs 1998-2002.

Doc. 13 : Age moyen et proportion de PU (professeurs des universités) et de DR (directeurs de recherche) par région.

Doc. 14 : Chercheurs et enseignants-chercheurs par région.

Doc. 15 : Tableau et graphique de la répartition par âge des enseignants-chercheurs ou des chercheurs, par région.

« Le tourisme en Polynésie française »

Doc. 1 : Carte au 1/100 000 « Tahiti, archipel de la Société » (source : IGN, 1994).

Doc. 2 : Carte topographique au 1/20 000 « Moorea » (source : Service de l'urbanisme de la Polynésie française, 2002).

Doc. 3 : Carte topographique au 1/20 000 « Bora Bora » (source : Service de l'urbanisme de la Polynésie française, 2005).

Doc. 4 a et b : Visuels promotionnels « L'authentique voyage » (source : Tahiti Tourisme, 2004).

Doc. 5 : La répartition des touristes terrestres par île en 2003 (source : Institut statistique de la Polynésie française (ISPF), 2004, « Les touristes internationaux de retour au fenua en 2003 », *Points forts de la Polynésie française*, n° 2, p. 5).

Doc. 6 : Les types de touristes en 2003 (source : ISPF, 2004, *op. cit.*, p. 6, 7 et 8).

Doc. 7 : La Polynésie française comparée à d'autres destinations touristiques (source : ISPF, 2004, *Tableaux de l'économie polynésienne 2003*, p. 165).

Doc. 8 : L'hôtellerie classée en Polynésie française (source : ISPF, 2004, *Tableaux de l'économie polynésienne 2003*, p. 169).

« Littoral et Aménagement dans l'Ouest de la France »

Doc. 1 : Enquêtes et sondages (source : Henaff, 2004, *Bulletin de l'association de géographes français*).

Doc. 2 : Photographie du sillon du Talbert (source : Département des Cotes d'Armor, *Rapport technique*, 2004).

Doc. 3 : Projet d'aménagement au Mont Saint Michel (source : Bonnot - Courtois *et al.*, 2002, *La Baie du Mont Saint Michel*, éditions CNRS).

Doc. 4 : Figures 1) vent et changement de direction du vent, 2) espaces protégés en Finistère (source : Henaff, *op. cit.*).

Doc. 5 : Croquis : des modèles de fréquentation. Texte : la politique du Conservatoire (source : Yoni *et al.*, *Le Littoral*, ed. Rue d'Ulm, 2002).

Doc. 6 : Nettoyage post marée noire de l'Erika (source : Fettal et Fichaut, *Annales de Géographie*, 2002).

Doc. 7 : Modèle d'aménagement pour le Mont Saint Michel (source : Bonnot - Courtois *et al.*, 2002, *La Baie du Mont Saint Michel*, éditions CNRS).

Doc. 8 : Résultats du modèle après 25 et 45 cycles de marées. (source : Bonnot – Courtois, *op. cit.*).

Doc. 9 : Émergence de risques côtiers (source : Meur et Morel, *Nature, Science et Société*, 2004).

Doc. 10 : Protection à Ouessant (source : Péron, 1995, *L'Espace littoral*, PUR).

Doc. 11 : Texte : travaux de restauration du sillon du Talbert (source : Département des Cotes d'Armor, *Rapport technique* 2004).

« Le monde à la carte »

Doc. 1 a, b, c et d : Tableaux d'assemblage des cartes (source : *The Times Atlas of the World*, 1983, Londres, Times Book).

Doc. 2 a et b : Tableaux d'assemblage des cartes (source : *Atlas 2000*, 1986, Paris, Nathan).

Doc. 3 a et b : Tableaux d'assemblage des cartes (source : *Meyers Universal Atlas*, 1979, Mannheim, Bibliographisches Institut).

Doc. 4 a et b : Tableaux d'assemblage des cartes (source : *The University Atlas*, 1983, Londres, George Philip).

Doc. 5 : Tableaux d'assemblage des cartes de la France et de l'Europe (source : *Atlas Mondial*, 1968, Paris, Hatier).

- Doc. 6 : Tableaux d'assemblage des cartes des continents extra-européens (source : *Atlas Mondial*, 1968, Paris, Hatier).
- Doc. 7 : Vision du monde. La projection de Mercator (source : *L'Atlas des atlas*, 2005, Courrier International, hors série mars-avril-mai).
- Doc. 8 : Vision du monde. La projection de Peters (source : *L'Atlas des atlas*, 2005, Courrier International, hors série mars-avril-mai).
- Doc. 9 : Tableaux d'assemblage des cartes (source : *Nouvel Atlas Bordas*, 1983, Paris).
- Doc. 10 : Couverture de *l'Atlas of the Third World* (source : Kurian G., 1983, Londres, Mansell Publishing).
- Doc. 11. a à e : Tableaux d'assemblage des cartes (source : *Grande Atlante geografico De Agostini*, 1986).
- Doc. 12 : Deux représentations mentales des États-Unis (source : Rooney, Zelinsky & Louder, 1982, *This Remarkable Continent*, Texas A & M University Press).

« Paris, sa population et ses différences spatiales (par arrondissement) »

- Doc. 1 : Un quartier hindou à Paris (source : Pinçon et Pinçon-Charlot, 2004, *Sociologie de Paris*, La Découverte).
- Doc. 2 : Emploi privé à Paris (source : UNEDIC).
- Doc. 3 : Désindustrialisation de Paris (source : INSEE).
- Doc. 4 : Schéma sur les "fortifications" à Paris (source : Pinçon et Pinçon-Charlot, *op. cit.*).
- Doc. 5 : Un parcours à pied (*ibid.*).
- Doc. 6 : Amélie Poulain et Paris (*ibid.*).
- Doc. 7 : Le 18 arrondissement (source : INSEE).
- Doc. 8 : Les étrangers, par arrondissement (source : INSEE).
- Doc. 9 : texte 1 : densité à Paris; texte 2: les cadres à Paris (source : Pinçon et Pinçon-Charlot, *op. cit.*).
- Doc. 10 : Activités culturelles à Paris (source : INSEE).
- Doc. 11 : texte 1 : le Quai de Javel ; texte 2 : la mode et les quartiers parisiens (source : Pinçon et Pinçon-Charlot, *op. cit.*).
- Doc. 12 : Catégories socioprofessionnelles à Paris (source : INSEE).
- Doc. 13 : Évolution de la population à Paris (source : INSEE).

« Mutations des espaces ruraux français »

- Doc. 1 : Texte et cartes : « Villes et bourgs d'Aquitaine signalés au XIII^{ème} siècle comme exportant du vin vers l'Angleterre » (source : Braudel F., 1986, *L'Identité de la France. Les hommes et les choses*, Arthaud Flammarion).
- Doc. 2 : Schéma et tableau : « La recomposition démographique de l'espace rural du Languedoc-Roussillon » (source : Berger A., 1997, « Nouveaux espaces ruraux en Languedoc-Roussillon », *Revue de l'Économie méridionale. Territoires en mutations*, université Montpellier-III).
- Doc. 3 : Tableau : « Le bouleversement de la composition sociale des campagnes » (source : Renard J., 2002, *Les Mutations des campagnes*, A. Colin)
- Doc. 4 : Texte : « Résultats de l'enquête sur les nouveaux habitants des territoires ruraux » (source : *Mairie-Conseils*, septembre 2000).
- Doc. 5 : Carte : « Diversité régionale des structures agricoles et de leur environnement rural » (source : Bontron, Cabanis et Velard, 1992, *Nouvelle Approche de la diversité des agricultures régionales*, Société d'études géographiques, économiques et sociologiques appliquées).
- Doc. 6 : Texte : « Six portraits. Exemple d'Arboussols » (source : Ravignan de, Poux, 1990, *L'Atlas de la France verte*, INRA, SCEES, éd. J.-P. de Monza).

« Le littoral picard : une "région-nature" »

- Doc. 1 : Texte : « Les composantes d'une région-nature » (source : N. Yellès in E. Désiré et R. Regrain, *Sociétés humaines et Milieux humides en Picardie*, 1996, Ed. du CTHS).
- Doc. 2 : Carte IGN 2004 1/25 000 « Le Crotoy-Fort-Mahon-Plage ».

Doc. 3 : Texte : « Colette au Crotoy » (source : Colette, *Les Vrilles de la vigne*, 1908, in *Balade dans la Somme*, 2003, Éditions Alexandrines).

Doc. 4 : « Le Parc ornithologique du Marquenterre », (source : Plaquette de communication du Parc du Marquenterre).

Doc. 5 a, b : « Marcanterra » (sources : doc. 5a : *Guide Pratique, Le Crotoy en toutes saisons*, 2005, Office du tourisme du Crotoy ; doc. 5b : *Le Domaine du Marquenterre et l'espace Henson* (extrait), Plaquette de communication du domaine du Marquenterre).

Doc. 6 a, b : « Baie de Somme : kayak, va'a, phoques et agneau de pré-salé » (sources : doc. 6a : Plaquette de communication du club de kayak de mer et de va'a de la baie des phoques, Saint-Valéry sur Somme ; doc. 6b : Plaquette de communication du Comité d'organisation de la fête du mouton et de la baie de Somme, 2003, Le Crotoy).

Doc. 7 : Publicité : « Belle Dune » (source : Plaquette de communication de la société Pierre et Vacances).

Doc. 8 : Carte : « Un espace protégé » (source : DIREN in J-M. Hoeblich (dir), *La Baie de Somme en question. Actes du colloque*, 1998, Ed. Pour le littoral picard et la baie de Somme).

Doc. 9 : Carte : « Le CPNT et l'élection présidentielle de 2002 » (source : H. Le Bras, *Une autre France*, 2002, Odile Jacob).

Doc. 10 : Carte : « La sédimentation en baie de Somme » (source : B. Latteux in J-M. Hoeblich (dir), *La Baie de Somme en question. Actes du colloque*, 1998, Ed. Pour le littoral picard et la baie de Somme).

« Montpellier »

Doc. 1 : Carte topographique IGN au 1/25 000 « Montpellier-Palavas-les-Flots ».

Doc. 2 : Populations et densités des aires urbaines dans le découpage de 1999 (source : INSEE, *Repères pour l'économie du Languedoc-Roussillon*, n° 1, 2001, p. 2).

Doc. 3 : Accroissement de la population dans les aires urbaines de 1999 (source : INSEE, *Repères pour l'économie du Languedoc-Roussillon*, n° 1, 2001, p. 3).

Doc. 4 : Carte topographique de 1953 au 1/50 000 de Montpellier.

Doc. 5 : Carte « Une métropole galopante » (source : *Le Monde*, 14 et 15.12.03)

Doc. 6 : Cartes sur les variations relatives de population dans l'Hérault de 1936 à 1982 (source : Ferras R. et Lernout M.-Th., 1986, « Diffusion périurbaine de l'Hérault », *Mappemonde*, n° 3)

Doc. 7 : Un modèle de l'agglomération de Montpellier (source : Brunet R. *et al.*, 1988, *Montpellier Europole*, Montpellier, GIP Reclus)

Doc. 8 a et b : Les représentations mentales du quartier de La Paillade (source : Bertrand-Fabre D., 1981, « La perception de l'espace urbain dans la ZUP de la Paillade (Montpellier) », *Bulletin de la Société languedocienne de géographie*, n° 4, p. 297-324).

Doc. 9 a et b : Évolution démographique 1962-1999 de la commune de Montpellier (source : www.recensement.insee.fr).

« Espaces périurbains : entre ville et campagne ? »

Doc. 1 : Texte : « Une nouvelle approche territoriale de la ville » (source : Le Jeannic, 1996, *Économie et statistiques*, n° 294-295).

Doc. 2 : Texte et carte : « La dilatation des espaces urbanisés : des agglomérations aux aires urbaines » (source : Guermond Y., dir., 2001, *Territoire et Aménagement*, La Documentation française et Reclus, coll. « Atlas de France » vol. 14).

Doc. 3 : Carte : « De nouveaux espaces de la vie quotidienne : l'exemple de Montpellier » (source : Guermond Y., *op. cit.*).

Doc. 4 : 3 cartes : extraits de « Une typologie des territoires périurbains du Sillon Alpin » source : Briquel V., 1999, Cemagref, préfecture de la région Rhône-Alpes)

a) « Analyse de la démographie »

b) « Analyse des emplois et des activités »

c) « Analyse de la construction et de l'urbanisation »

Doc. 5 : 2 cartes : extrait de « Mobilité de la population et recomposition de l'espace périurbain. Le cas de la métropole lilloise » (source : Letniowska-Swiat S., 2002, thèse de doctorat, université Lille-I).

a) « Les soldes migratoires de 1968 à 1999 »,

b) « Taux de variation de la population dû au solde naturel entre 1968 et 1999 »

Doc. 6 : Texte : « Habiter l'espace, avec, sans, contre les autres » (préface de J. Lévy in Pinson D et Thomann S., 2002, *La Maison en ses territoires. De la villa à la ville diffuse*, L'Harmattan).

« Les temporalités de l'espace »

Doc. 1 a, b : Cartes : Doc.1a : Carte IGN topographique 1/25 000 Valenciennes 3-4 1969 (extrait) (source : Documentation Photographique *La lecture de la carte*, 1969, n°5-295) ; Doc.1b : Carte IGN Randonnée 1/25 000 « Valenciennes »).

Doc. 2 a à d : Textes et plan : Doc.2a : « La mare à Goriaux », plaquette d'information de l'ONF du Nord-Pas-de-Calais, 1986 ; Doc.2b : « Le tram', une nouvelle ligne de vie », extrait de *Valenciennes 2007*, plaquette de communication éditée par la ville de Valenciennes, mai 2004 ; Doc.2c : « Cœur de ville », extrait de *Valenciennes 2007*, plaquette de communication éditée par la ville de Valenciennes, mai 2004 ; Doc.2d : Plan de Valenciennes (source : Office de Tourisme de Valenciennes, extrait du guide Hainaut-Cambrésis).

Doc. 3 a à d : Textes : Doc. 3a : « Le problème de l'horizontal et du vertical » - C.-P. Péguy, *La géographie une valse à trois temps* (extraits), 1990 in A. Bailly et al., *Encyclopédie de Géographie*, article Géographie et Histoire, 1992, Economica ; Doc.3b : « Palimpseste et affleurement » - M.-V. Ozouf-Marignier, *Géographie et Histoire* (extraits) in A. Bailly et al., *Encyclopédie de Géographie*, 1992, Economica ; Doc.3 c : « La ville, objet ou problème » - M.-C. Robic, « La ville, objet ou problème. La géographie urbaine en France (1890-1960) », *Sociétés contemporaines*, 2003, n° 49-50, L'Harmattan ; Doc.3d : « Temporalité de l'économie, temporalité de l'espace » - B. Elissalde, *La région, histoires de changements in EspacesTemps*, 1993, n°51/52.

Doc. 4 a et b : Textes : « Mémoires urbaines » : Doc.4 a : extrait de *Texaco* – Patrick Chamoiseau, 1992, Gallimard ; Doc.4b : extraits de *Total Kheops* – Jean-Claude Izzo, 1995, Gallimard.

« Éléments de Géographie électorale »

Doc. 1 : Tableau : trois formes de vote (source : Buléon, *Espaces, Populations, Sociétés*, 2004).

Doc. 2 : Vote extrême et distance à Paris (source : Ravenel et al., *Espaces, Populations, Sociétés*, 2004).

Doc. 3 : Tableau : vote extrême par département et taux d'étrangers (source : *ibid.*).

Doc. 4 : Vote et distance à la ville (source : *ibid.*).

Doc. 5 : Diplôme et distance à la ville (source : *ibid.*).

Doc. 6 : CSP et distance à la ville (source : *ibid.*).

Doc. 7 : Graphique: le système d'analyse du vote (source : Buléon, *op. cit.*)

Doc. 8 : Texte : types de votes (source : *ibid.*).

Doc. 9 : Trois cartes. Vote Le Pen (ou Front National ou Extrême Droite) en 1986, 1988 et 1992 (Ravenel et al., *op. cit.*).

Doc. 10 : Texte de H. Le Bras (source : *Libération* du 1.6.05).

Doc. 11 : Cinq cartes : quelques indicateurs socio-économiques par département en 2005 (Chômage, RMI, disparités entre les bas revenus, Femmes sans activités et familles monoparentales). (source : *Libération* 1/6/05).

« Les "Pays" en France »

Doc. 1 : Texte : « Que la France se nomme diversité » » (source : Braudel F., 1986, *L'Identité de la France. Espace et histoire*, Arthaud-Flammarion).

Doc. 2 : Texte : « Pays » (source : Frémont A., 2001, *Portrait de la France*, Flammarion).

Doc. 3 : Carte : « Les nouveaux pays » (source : Guermond Y., dir., 2001, *Territoire et Aménagement*, La Documentation française et Reclus, coll. « Atlas de France » vol. 14).

Doc. 4 : Texte et cartes : « Les Pays-de-la-Loire : une région-pilote dans l'aménagement contractuel » (source : Guermond Y., *op. cit.*)

Doc. 5 : Texte et carte : « Les dix ans des Pays » (source : *La Lettre de la DATAR*, 2005, n° 182)

Doc. 6 : deux figures : « Les Pays face à la métamorphose de l'organisation des territoires ruraux. Réflexions géographiques à partir de l'exemple des Pays de la Loire » (source : Jousseau V., 1999, *Norais*, n° 181) - a) « La Loire-Atlantique en 1963 : une organisation cristallérienne » ;

b) « La Loire-Atlantique en 1996 : une organisation aréolaire ».

3.2. Leçon de géographie hors programme

Introduction

La leçon de géographie hors programme couvre des champs très variés de la discipline, comme en témoigne la liste des sujets proposés au cours de cette session 2005. Elle invite aussi les candidats à ne pas négliger, dans leur préparation, certains domaines comme la géographie de la population (vieillesse, mobilité...), la géographie rurale revisitée par le développement durable, la géographie économique questionnée par le post-fordisme, ou encore la géographie « régionale », dénomination à prendre au sens très large (Antarctique, Europe danubienne). Sur ce dernier point, il apparaît avec évidence que les candidats éprouvent **de réelles difficultés à problématiser**. Le jury n'attend pas un savoir érudit, et surtout pas un catalogue de connaissances juxtaposées, mais une capacité à formuler une problématique pertinente, actuelle, à argumenter pour répondre aux questions posées.

Indications bibliographiques

Chaque sujet proposé au concours est assorti de quelques références bibliographiques indicatives (généralement 5), que le jury sélectionne après discussion et que les appariteurs apportent aux candidats. Par principe, nous ne mentionnons pas les atlas, les volumes de la Géographie Universelle, les manuels de base car nous les supposons connus par tous les candidats ; néanmoins, il est indispensable de les consulter au cours des six heures de préparation, d'en dégager éventuellement une problématique, d'en retirer quelques cartes, photographies, documents à présenter au jury. Toute cette documentation peut être consultée sur place, dans la salle de préparation de la leçon.

Toutefois, nous conseillons vivement aux candidats de ne pas chercher immédiatement à lire divers articles et ouvrages se rapportant au sujet. **Il est absolument nécessaire de consacrer une demi-heure à une réflexion personnelle sur le sujet**, sur les principaux termes qui le composent, sur les liens suggérés entre les différents termes...C'est ainsi qu'il est possible d'éviter le hors sujet et la perte de temps : traite-t-on, par exemple, de la même façon un sujet intitulé « le concept de territoire » ou « les territoires en géographie » ? De même, un libellé qui propose « Tiers-Monde, Pays du Sud, Pays en Développement, Pays tropicaux » invite plus à une réflexion générale sur le sens et les représentations qui sont portées sur ces dénominations, qu'à une leçon classique sur la transition démographique, le classement des pays pauvres, le PNB...

A propos de l'utilisation de la bibliographie indicative, nous vous conseillons de (re)lire le rapport de la session 2003 du concours de l'Agrégation, publié dans la revue « Historiens-Géographes » n°385, en particulier page 394.

La cartographie et les supports iconographiques

Le jury apprécie **l'effort personnel de cartographie** des candidats, sans oublier, bien entendu, les règles de base de la sémiologie, les échelles, les orientations, les légendes complètes et structurées. Ces cartes projetées et commentées, peuvent être de nature différente et pas exclusivement « typologiques ». **Peut-on en outre concevoir une leçon sans illustration ?** La documentation photographique, les volumes de la géographie universelle et bien d'autres sources encore, présentent de très nombreuses photographies, cartes, images qu'il serait pertinent de présenter et de commenter au jury, pour introduire, pour argumenter, pour illustrer un propos scientifique et pédagogique. Comment traiter de « l'eau et de l'organisation spatiale en Chine », sans penser à une photographie de rizière, au barrage des Trois Gorges, aux oasis de la Chine occidentale, aux grands fleuves chinois... ?

Les études de cas et les notions

Bien entendu, le jury accueille très positivement tout effort de généralisation, les références aux courants de pensée, à l'épistémologie. Mais en même temps, il convient de **ne pas présenter une leçon trop « désincarnée » et abstraite**, même quand il s'agit d'un sujet portant sur un concept (territoire, identité, réseau, région...). Pourquoi, pour certaines leçons, ne pas **commencer par l'analyse précise d'une ou de deux études de cas**, desquelles émergent une problématique et son argumentation ? Par exemple, la comparaison entre le territoire des touaregs, des Français, des entreprises... peut éventuellement permettre de bien poser la question de la définition plurielle et complexe du concept de territoire.

Rappelons aussi que tout sujet exige, dès l'introduction, un effort de définition des termes essentiels qui structurent la leçon. Ainsi, avec « la mangrove : un géosystème littoral », il convenait non seulement de définir la mangrove, mais surtout d'accorder la plus grande attention au géosystème qui orientait le sujet vers une réflexion conceptuelle.

Les acteurs, les échelles, les temporalités

Assez nombreux sont les candidats à avoir compris l'importance des acteurs et des temporalités dans l'étude d'un objet géographique. Ces orientations avaient été soulignées dans les rapports des deux dernières sessions 2003 et 2004 du concours. Les conseils semblent donc être suivis d'effets. Il reste cependant à **ne pas négliger le jeu et l'articulation des échelles spatiales**. La plupart des sujets de leçon invitent à prendre en considération des échelles différentes, du local (l'espace domestique, le quartier, la ville...) au général (dimension internationale, mondiale). C'est surtout **l'échelle locale qui est, malheureusement, la plus négligée** par les candidats. De même, pour mieux saisir la pertinence de l'objet géographique étudié à telle ou telle échelle (exemple des communautés fermées, du ghetto, du développement littoral chinois), il est souvent utile d'articuler plusieurs échelles entre elles. Peut-on traiter correctement la leçon consacrée aux « littoraux méditerranéens », sans les replacer dans leur environnement scalaire pluriel ? Non seulement leur inégal développement est lié à leurs potentialités locales et régionales, mais les notions d'avant-pays et d'arrière-pays sont incontournables ; de ce fait, les échelles moyennes à petites sont présentes et donnent à l'étude d'un port, d'une station balnéaire, d'un détroit, tout leur intérêt géographique.

La culture générale des candidats

L'évaluation des candidats porte sur le savoir disciplinaire, le savoir-faire, la qualité de la communication pédagogique, mais aussi sur la culture générale qui se construit patiemment et pas uniquement au cours de l'année de préparation à l'agrégation. Nombreux sont les sujets de géographie qui font appel aux arts (peinture, littérature, architecture, cinéma...), à la connaissance de l'actualité (politique, mais aussi parfois culturelle, sportive, sociale...). La géographie est une science sociale ; le géographe doit écouter et interpréter la société à travers l'organisation spatiale.

Par ailleurs, à l'issue de sa présentation (30 minutes d'exposé), le candidat se voit proposer un certain nombre de questions, souvent très diverses (définitions, références à certains géographes, connaissance de revues, d'ouvrages en rapport avec le sujet, demandes de précisions, questions épistémologiques...), qui en aucun cas ne consistent à reprendre l'ensemble de la leçon. L'entretien (25 minutes au maximum) ne doit pas être considéré comme une correction de la leçon, mais comme un prolongement scientifique et pédagogique de celle-ci. Tous les membres de la commission formulent une ou plusieurs questions et évaluent collectivement la prestation du candidat.

A propos de la préparation à l'exercice des questions, relisez le rapport de la session 2004 publié dans *Historiens-Géographes*, n° 389, janvier 2005, en particulier la page 254.

La leçon et le géographe

Enfin, chaque année, le jury propose un sujet de leçon portant sur un géographe de grande renommée (P.Gourou en 2004, P.Deffontaines en 2005). Il ne s'agit pas de retracer les grandes étapes de la vie de l'auteur, mais de montrer, en s'appuyant sur ses publications, dans quels courants de la géographie il s'est inscrit et ce qu'il a apporté à la discipline. Quels sont les principaux concepts qu'il a enrichis par sa pensée et ses publications ? Quelle critique scientifique peut-on adresser à son œuvre ? Quelle approche de la relation Homme/ Nature suggère-t-il ? Quelles institutions a-t-il contribué à créer ou à développer ? etc.

Pour mémoire : depuis quelques années, les commissions de géographie procèdent à un tirage en ligne, c'est-à-dire que trois candidat(e)s qui se suivent, traitent le même sujet. Cette façon de travailler améliore l'évaluation des candidats (comparaison entre trois prestations), atténue les risques de disparités entre les sujets (en termes de difficultés et d'exigences).

Philippe ALLEE, Béatrice COLLIGNON, Philippe GERVAIS-LAMBONY, Jean-Pierre RENARD, Laurent SIMON.

Liste des sujets de leçon de géographie hors programme

- La biodiversité
- Les diasporas
- Sport et identité
- Les espaces ruraux et le développement durable en Europe occidentale
- Les marges forestières
- La rue
- L'Antarctique
- L'espace domestique
- Les mutations de l'espace dans l'économie post-fordiste
- Les migrations de populations en Amérique du Nord
- La Chine et ses voisins
- L'arbre
- Le vieillissement de la population et les personnes âgées dans les pays développés
- L'inde
- Pierre Deffontaines
- Le protocole de Kyoto et le réchauffement climatique
- La protection de la nature
- Géographie et art
- L'identité en géographie
- La drogue en Amérique latine, territoires et réseaux
- La mangrove : un géosystème littoral
- L'Europe danubienne
- Géographie des communautés fermées
- Le concept de territoire
- Tiers monde, pays du Sud, pays en développement, pays tropicaux
- Les littoraux méditerranéens
- L'eau et l'organisation de l'espace en Chine

3.3. Commentaire et confrontation de documents d'histoire

Le jury du commentaire de documents d'histoire tient d'emblée à souligner que, cette année, les candidats ont, dans l'ensemble, bien compris la nature de l'épreuve. De très nombreuses prestations ont été de grande qualité et **la moyenne est en nette progression par rapport aux années précédentes** puisqu'elle est presque de 9,5/20. De nombreux commentaires ont été notés au-dessus de 14 comme le montre le tableau de distribution des notes

Notes	Effectifs
1	4
2	4
3	5
4	4
5	6
6	7
7	2
8	4
9	3
10	2
11	7
12	4
13	2
14	7
15	7
16	7
18	2
19	1
Total	78

L'épreuve d'histoire consiste en un "commentaire et une confrontation de documents". Elle n'est **pas une leçon qui s'appuie sur des documents. La problématique et le plan doivent être déduits de l'analyse du dossier documentaire.** Dans la même logique, **la conclusion doit porter sur l'intérêt historique du dossier documentaire.** En d'autres termes, la réflexion doit se porter sur le contenu des documents plus que sur le titre du dossier, et l'activité de commentaire doit être prépondérante.

Une **lecture critique des documents est indispensable.** Ils ne sont pas " le vrai " mais un point de vue partiel et partial sur le passé qu'il convient d'interroger et de discuter. Chaque document isolé porte en lui ses limites et il importe de les percevoir. L'étude comparée de deux ou plusieurs documents est souvent féconde : les documents se répondent et se complètent, voire se contredisent. La confrontation prend alors tout son intérêt. Les meilleures prestations correspondent à celles pour lesquelles les candidats ont **croisé les informations de deux ou plusieurs documents** complémentaires ou concurrents. Si l'interprétation et l'approche critique sont indissociables de tout usage raisonné des documents, il faut se garder cependant de toute dérive "hypercritique" ou de toute extrapolation imprudente : la mention « à *isoler* » apposée par un médecin sur un certificat concernant une malade atteinte de tuberculose s'explique d'abord et surtout par le risque de contagion lié à cette maladie ; elle ne peut en elle-même suffire à rendre compte de l'inhumanité du soignant (même si, par ailleurs, d'autres indices, laissent supposer une attitude déontologiquement contestable chez ce même praticien).

Les documents de nature iconographique ont été, dans l'ensemble, bien commentés, parfois avec une inventivité « amusante ». Dans le dossier « Saint Antoine et la ville de Padoue », une miniature figurait quatre saints patrons de Padoue avec leurs attributs, dans des postures précises. Le geste de la main ouverte et tournée vers l'extérieure, commun au saint évêque Prosdócimo et au frère mineur Antoine, n'est le signe ni de la mendicité (main tendue !), ni de conversation avec le saint voisin sur l'image

mais bel et bien de la fonction de prédication repliée par l'évêque puis par le frère mendiant avec le succès que l'on connaît. L'habileté à commenter les documents iconographiques ne doit pas pour autant faire négliger les sources écrites.

Celles-ci ont été parfois sous-exploitées, faute de bien en cerner la provenance. Ainsi, dans le dossier « Éloges urbains », la description de Palerme n'a pas été élaborée dans la même perspective que celles des villes d'Asti, Florence et Gênes : le comprendre, permettait de mieux confronter ces textes et de faire ressortir la variété des écritures sur la ville, selon que l'on se situait en contexte communal ou monarchique.

De même, on ne saurait trop recommander une attention soignée au vocabulaire : élucider le sens des termes techniques, prévoir quelques éléments de biographie sur les personnages importants qui sont cités, situer les lieux, y compris et surtout quand ces données ne se rapportent pas directement au sujet au programme (tel personnage ou telle institution de l'Antiquité qui sont cités à propos du passé d'une ville, par exemple)... Des documents mentionnant des noms de lieux sont trop souvent commentés sans carte. Il est souhaitable que des candidats à l'enseignement de la géographie et de l'histoire ne cloisonnent pas complètement les deux disciplines, et n'oublient pas la géographie quand ils font de l'histoire. Par exemple, il est dommage de ne pas prêter attention aux caractéristiques climatiques des espaces où ont été installés les camps de « relocalisation » des citoyens américains d'origine japonaise après l'attaque sur Pearl Harbor.

Les considérations générales et un vocabulaire flou laissent souvent apparaître des lacunes dans la maîtrise du programme. Il faut déplorer l'emploi peu fréquent de dictionnaires très spécialisés, comme le *Dictionnaire historique de la Papauté* : l'article sur Rome de ce *Dictionnaire* aurait permis de mieux explorer le dossier « Gouverner la ville de Rome » qui a embarrassé les candidats.

Pour améliorer encore la qualité des prestations orales, le jury entend faire trois suggestions qui renvoient, à la fois, à des aspects techniques mais aussi et, surtout, à l'acquisition de la culture historique :

Il faut accorder plus de soin à la présentation de la bibliographie. La définition de la thématique du dossier doit déboucher sur une problématique clairement formulée et cela n'est pas sans lien avec la bibliographie : elle doit être classée et hiérarchisée (par exemple : dictionnaires ; manuels ; études précises). La bibliographie citée mérite un réel examen, même rapide, car le candidat s'expose à des questions précises sur les ouvrages ou les articles mis en avant. La présentation et l'organisation de la bibliographie témoignent de la compréhension du dossier documentaire.

Il faut travailler les documents du dossier et cela peut amener à produire un (ou des) document intermédiaire (tableau, carte, schéma). Cette démarche n'est pertinente que si elle est justifiée au cours du commentaire par l'exposé du complément d'information ainsi apporté. Si les tableaux de présentation des documents du dossier, souvent utilisés par les candidats paraissent parfois un peu « plaqués », au contraire, croquis et courbes s'imposent dès que les dossiers comportent des tableaux de données chiffrées, de même qu'une carte précise, quand un dossier met en jeu plusieurs villes et leur rapport à l'espace.

Pour finir, il semble nécessaire de réagir face à une dérive de l'histoire des représentations. La simplification à outrance et l'utilisation de notions mal maîtrisées conduisent à des dérapages dangereux. A propos du peuplement des villes médiévales italiennes, par exemple, les politiques mises en œuvre n'ont pas pour objet la seule satisfaction d'objectifs symboliques, elles entendent d'abord augmenter le nombre des habitants et l'utilisation de chiffres, même s'il s'agit d'estimations, ne relève pas du vulgaire... De même, lorsqu'un prisonnier de guerre se plaint dans son journal de la nourriture, ce n'est pas uniquement parce que la « culture de guerre » lui impose de haïr les Allemands, c'est sans doute aussi, et probablement d'abord, parce qu'il ne mange pas à sa faim... Il faut éviter de plaquer artificiellement des concepts et des problématiques (mal) apprises pendant l'année, sans rapport direct avec les documents proposés. Ainsi, le plaquage sur certains documents de concepts ou de notions comme la brutalisation, l'animalisation de l'ennemi, le pacifisme intégral... ont pu donner lieu à des contresens.

Le commentaire de documents reste un exercice difficile qui révèle souvent des talents – le jury l’a constaté cette année – mais qui souligne aussi, et souvent de manière cruelle, les lacunes d’une formation.

Patrick BOUCHERON, Christian BOUGEARD, Chantal FEVRIER, Jean-Luc PINOL, Catherine VINCENT.

Liste des sujets de commentaire et confrontation de documents d'histoire

Sujets d'histoire contemporaine

« Les centres de relocalisation aux États-Unis »

- Doc. 1. Photo de l'entrée du camp de Manzanar, photo de Ansel Adams, 1944, reproduite dans *Born Free and Equal*, photographs from the Library of Congress collection, *The story of Loyal Japanese Americans Manzanar Relocation center Inyo County California*, 2001, édition originale 1944, la photo est reproduite p. 8 de l'édition de 2001.
- Doc. 2. Vue d'ensemble de Manzanar, reproduite pp.38-39 de l'édition de 2001.
- Doc. 3. photo de Manzanar en construction, collection de la bibliothèque du Congrès, reproduite p. 16 dans Michael L. Cooper, *Remembering Manzanar*, Clarion books, 2002.
- Doc. 4. Carte de localisation des « relocation centers » et populations relocalisées, à partir du site Internet de Cleveland State University, cours du professeur Masumi Hayashi.
- Doc. 5. Ordre 9066 du Président Roosevelt du 19 Février 1942 (*texte original suivi de sa traduction automatique*).
- Doc. 6. Manzanar North Farm, mont Williamson en arrière plan, reproduite dans l'édition 2001 de *Born Free and Equal*, pp.94-95.

« Des écoliers parisiens dessinent la Première Guerre mondiale »

- Dessins extraits de Manon Pignot, *La guerre des crayons, quand les petits Parisiens dessinaient la guerre*, Paris, Parigramme, 2004.
- Doc. 1. Dessin 1, Notre filleul est blessé, 1917, op.cit p. 31
- Doc. 2. Dessin 2, Pourquoi n'achètes-tu pas ton sucre d'orge ? 1916, op.cit p. 55
- Doc. 3. Dessin 3, les élèves malgré la défense se précipitent pour voir passer l'aéroplane, sd. p. 110
- Doc. 4. Dessin 4, Les zeppelins sont signalés, 1917, op.cit p. 114
- Doc. 5. Dessin 5, Refuge contre les gothas dans le métro, 7 février 1918, op.cit. p. 115
- Doc. 6. Dessin 6, Tramway Saint-Ouen-Opéra conduit par une wattwoman, 1917, op.cit. p. 106

« Les pacifismes en Europe des années 1920 à 1940 »

- Doc. 1. Extrait d'un article du sergent Tapin dans *Le Béquillard meusien* (FN, Meuse), novembre 1921. *Les Anciens combattants 1914-1940* présenté par Antoine Prost, Paris, Éditions Gallimard/Julliard, 1977, p. 108-110.
- Doc. 2. Extraits du rapport sur la paix du responsable de l'UNC des Ardennes au congrès de 1930. *Le combattant sanglier*, mai 1930. *Les Anciens combattants 1914-1940*, op. cit., p. 133-134.
- Doc. 3. Extrait du discours prononcé par Hitler devant le Reichstag le 21 mai 1935. Walthor Hofer, *Le national-socialisme par les textes*, Paris, Plon, 1963, p. 180-181.
- Doc. 4. Papillons de la SFIO, du PCF et des Jeunesses patriotes collés à Paris dans les années 1935-1936. Bernard Aumont, « La chasse aux papillons à Paris en 1935 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 11, juillet-septembre 1986, p. 21-39.
- Doc. 5. Tableau. L'opinion publique britannique au travers du *Peace Ballot*. René Girault, Robert Frank, *Turbulente Europe et nouveaux mondes (1914-1941)*, Paris, A. Colin, 1998, p. 199.
- Doc. 6. Tract « Paix immédiate ! » diffusé en septembre 1939. Jean-François Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au XXe siècle*, Paris, Gallimard, éd. Folio, 1996, p. 199-200.

« Les communistes et la guerre des années 1920 à 1945 »

- Doc. 1. Extraits du Manifeste d'Essen, *L'Humanité* du 10 janvier 1923. Nicole Racine, Louis Bodin, *Le Parti communiste français pendant l'entre-deux-guerres*, Textes et documents de sciences sociales, Paris, FNSP A. Colin, 1972, p. 103-105.
- Doc. 2. Appel de Romain Rolland et Henri Barbusse pour la réunion d'un congrès mondial contre la guerre, *Monde*, 28 mai 1932. Nicole Racine, Louis Bodin, op. cit., p. 193-195.
- Doc. 3. Extraits de l'article de Gabriel Péri : « L'armée hitlérienne entre aujourd'hui en Tchécoslovaquie », *L'Humanité*, 1^{er} octobre 1938. Nicole Racine, Louis Bodin, op. cit., p. 261-262

Doc. 4. Tract. Appel de Charles Tillon à Bordeaux du 17 juin 1940. Charles Tillon, *les FTP soldats sans uniformes*, Rennes, éditions Ouest-France.

Doc. 5. Photographie des internés politiques et futurs otages devant la baraque 19 du camp de Châteaubriant (Loire-Inférieure). Jean-Pierre Azéma, Olivier Wieviorka, *Vichy 1940-1944*, Paris, Perrin, 1997, p. 201..

Doc. 6. Photographie des dirigeants du Parti communiste français Jacques Duclos, Maurice Thorez, Benoît Frachon et André Marty (de gauche à droite) saluant la dépouille de *Fabien* le 3 janvier 1945. Jean-Pierre Azéma, Olivier Wieviorka, *Les Libérations de la France*, Paris, éditions La Martinière, 1994, p. 193.

« Guerre d'Espagne et engagement »

Doc. 1. Photographie sans date. Le général Millan Astray, ex-chef du Tercio, harangue ses miliciens. Officiers et chemises noires au pied de la tribune. Georges Soria, *Guerre et révolution en Espagne 1936-1939*, t. 2. *L'affrontement*, Paris, R. Laffont, 1976, p. 195.

Doc. 2. Reproduction du tableau de Pablo Picasso, *Guernica* (huile sur toile, 351 x 782 cm, Centro de Arte Reina Sofia, Madrid).

Doc. 3. manifeste : « Pour la défense du peuple basque ». *L'Aube*, 8 mai 1937, p. 1. Jean-François Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au XXe siècle*, Paris, Gallimard, éd. Folio, 1996, p. 180-181.

Doc. 4. Le point de vue de l'ancien officier allemand August von Kageneck (1922-2005). Hélie de Saint-Marc August Von Kageneck, *Notre histoire 1922-1945. Récit*, Paris, 2002, éditions J'ai Lu 2004, p. 141-142.

Doc. 5. Caricature de Phil « Comité d'accueil » sur l'arrivée des réfugiés espagnol en France. *Je suis Partout*, 20 janvier 1939. Ralph Schor, *Histoire de l'immigration en France de la fin du XIXe siècle à nos jours*, Paris, A. Colin, 1996, p.147.

Doc. 6. Caricature de Roger Roy « Au camp d'Argelès », *Gringoire*, 6 avril 1939. Ralph Schor, *Histoire de l'immigration en France de la fin du XIXe siècle à nos jours*, Paris, A. Colin, 1996, p. 148.

« Les populations civiles dans les débâcles de 1939-1941 »

Doc. 1. Carte : les offensives éclaircies de Hitler (1939-1942). Marc Nouschi, *Petit Atlas historique du XXe siècle*, Paris, A. Colin, 1997, p. 73.

Doc. 2. Photographie : Mai 1940, un cortège de réfugiés quitte une ville en ruines. Claude Quétel, *Femmes dans la guerre 1939-1945*, Paris, Larousse, Le Mémorial de Caen, 2004, p. 47.

Doc. 3. Affiche apposée dans la zone du front en France. Jean-Pierre Azéma, Olivier Wieviorka, *Vichy 1940-1944*, Paris, Perrin, 1997, p. 14.

Doc. 4. Extrait de Léon Werth, *33 jours. Récit*, Paris, éditions Viviane Hamy, 1992, réédition Points-Seuil, 1994, p. 46-47.

Doc. 5. Photographie : L'armée allemande traverse Dijon. Jean-Pierre Azéma, Olivier Wieviorka, *Vichy 1940-1944*, Paris, Perrin, 1997, p. 13.

Doc. 6. L'apparition de Staline dans Moscou à l'automne 1941 selon le communiste italien Giulio Ceretti, *A l'ombre des deux T, 40 ans avec Maurice Thorez et Palmiro Togliatti*, Paris, Julliard, 1973, p. 284-285. Extrait publié dans *Les Staline vus par les hôtes du Kremlin*, présenté par Lilly Marcou, Paris, Archives, éditions Gallimard/Julliard, 1979.

Doc. 7. Photographie de civils soviétiques errant sur les routes. Nicolas Werth, « Pourquoi les Soviétiques ont gagné la guerre », *L'histoire*, n° 252, mars 2001, p. 47.

« Travailler pour le Troisième Reich »

Doc. 1. Extraits de la brochure « L'aventure de Célestin Tournevis ». « Les Français et Françaises volontaires pour le travail en Allemagne : recrutement et dimensions statistiques, images et représentations, mythes et réalités », Patrice Arnaud, Helga Bories-Sawala, *La main-d'œuvre française exploitée par le IIIe Reich*, s. d. B. Garnier, J. Quellien, CRHQ, Caen, 2003, p. 109-110.

Doc. 2. Photographie de base sous-marine de Brest. Alain Boulaire, René Le Bihan, *Brest*, Plomelin, Editions Palantines, 2004, p. 130.

Doc. 3. Affiche de propagande « En travaillant en Allemagne tu seras l'ambassadeur de la qualité française ».

Doc. 4. Photographie : protestation contre le départ au STO à Romans le 10 mars 1943. Jean-Pierre Azéma, Olivier Wieviorka, *Vichy 1940-1944*, Paris, Perrin, 1997.

Doc. 5. Extrait des *Carnets de guerre de Gustave Folcher, paysan languedocien 1939-1945*, Paris, François Maspéro, 1981. Présentation des carnets d'un prisonnier par Rémy Cazals.

Doc. 6. Le travail des détenues dans les usines allemandes. Agnès Humbert, *Notre guerre. Souvenirs de Résistance*, Paris, 1946, éditions Tallandier, 2004, p. 215-217.

Doc. 7. Photographie de l'usine IG Farben à Monowitz (Auschwitz III) prise en 1945 par les Soviétiques. *L'histoire, Le dossier Auschwitz*, n° 294, janvier 2005, p. 35.

« Montrer la guerre en France »

Doc. 1. BOUSSU Émile, La cathédrale de Reims en flammes, 1914. Crayons de couleur, mine de plomb et rehauts de gouache sur papier beige, H 94.5 cm, L 63 cm, Musée des Beaux-Arts de Rennes.

Doc. 2. Anonyme, L'attaque de l'éperon de Notre-Dame de Lorette, photographie publiée dans la revue *l'Illustration*, daté du 15.05.1915.

Doc. 3. Anonyme, La charge d'une section de zouaves sur le plateau de Touvent ; la première vague à l'assaut, photographie publiée dans la revue *l'Illustration*, le 19.05.1915. Copyright : agence Keystone.

Doc. 3. VALLOTTON Félix, Le Plateau de Bolante, 1917, huile sur toile, Musée d'histoire contemporaine - BDIC, Paris.

Doc. 5. POIRIER Léon, Vision d'histoire, 1928. Photogramme héliogravure, Historial de la Grande Guerre de Péronne.

« "Crimes" de femmes en France de 1940 à 1945 »

Doc. 1. Un avortement clandestin dans une ville de province en France au début de l'année 1942, in Arrêts correctionnels de la Cour d'appel. Archives départementales (référence volontairement lacunaire) in site cliotexte.

Doc. 2. Statistique des condamnations pour avortement en France de 1940 à 1944, article de Cyril Olivier, Du « crime contre la race ». L'avortement dans la France de la révolution Nationale, in BARD Christine, CHAUVAUD Frédéric, PERROT Michèle, PETIT Jacques-Guy (ss la dir.), *Femmes et justice pénale*, les PUR, 2002.

Doc. 3. Fac-similé d'un rapport des renseignements généraux sur les repréailles contre les femmes ayant eu des relations avec les Allemands, le 2 septembre 1944 (A.D. 150 W 89), in Dossier pédagogique n° 8 des Archives Départementales des Bouches-du-Rhône.

Doc. 3. Article paru dans *La Marseillaise*, le 3 septembre 1944 (A.D. 419 φ 1), dossier cité.

Doc. 5. Photographie d'auteur inconnu : femme au crâne rasée, tondu en public pour collaboration, Haute-Normandie, 1945, collection du Mémorial de Caen.

« Étranger(e)s en Provence (année 1940) »

Doc. 1. ERNST Max, Les Apatrides, dessin réalisé au camp des Milles, 1940.

Doc. 2. Extraits de FEUCHTWANGER Lion, *Le Diable en France*, récit traduit de l'allemand paru à New-York en 1942 sous le titre *The Devil in France*.

Doc. 3. Lettre du procureur de la République au Préfet des Bouches-du-Rhône, le 10 juillet 1940, in Indésirables en France, dossier pédagogique n° 7 des Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 76 W 105.

Doc. 3. Lettre du commissaire spécial, chef de service de la surveillance du territoire à Marseille, à l'inspecteur général des services de surveillance du territoire à Vichy, le 12 septembre 1940, 76 W 188 (dossier cité).

Doc. 5. Fac-similé d'un rapport (extrait) du médecin assermenté sur l'état de santé des femmes internées à l'hôtel Bompard de Marseille, 25 septembre 1940, 174 W 33 (dossier cité).

Doc. 6. Première page du bilan établi par Varian Fry à la veille de son expulsion, in *Actes du Colloque, Varian Fry du refuge à l'exil*, Marseille, mars 1999.

« Les oppositions allemandes au nazisme »

- Doc. 1. HEARTFIELD John, photomontage, Une vieille devise pour le "nouveau Reich", le sang et le fer, in "Arbeiter-Illustrierter-Zeitung" (AIZ, journal ouvrier illustré) édité à Prague le 8 mars 1934.
- Doc. 2. Extrait d'un sermon de l'évêque de Münster, Clemens August von GALEN, le 3 août 1941, in ENRIQUE Léa, SCOT Jean-Paul, *Le Nazisme des origines à 1945*, Cursus Histoire, Éd. Armand Colin, 1997.
- Doc. 3. MANN Thomas, Extrait de l'émission radiophonique de du 27 juin 1943, traduction Pierre Jundt, éd. Martin Flinker, 1948, p. 160-161.
- Doc. 3. Tract diffusé en France par le C.A.L.P.O. en France, 1944.
- Doc. 5. Extraits du projet de déclaration du gouvernement Ludwig Beck / Carl Friedrich Goerdeler, été 1944.

« Les enjeux de la paix en Europe de 1918 à 1932 »

- Doc. 1. Quatorze points. Message du président Wilson au Sénat américain le 8 janvier 1918. Pierre Renouvin, *Le traité de Versailles*, Paris, Flammarion, 1969.
- Doc. 2. Carte de l'Europe en 1919-1921. René Girault, Robert Frank, *Turbulente Europe et nouveaux mondes (1914-1941)*, Paris, A. Colin, 1998, p. 60.
- Doc. 3. Rencontre entre Aristide Briand et Gustav Stresemann (photographie). Bernard Oudin, *Aristide Briand. Biographie*, Paris, R. Laffont, 1987.
- Doc. 4. Extrait d'un discours de Hitler de 1928. Walther Hofer, *Le national-socialisme par les textes*, Paris, Plon, 1963, p. 41
- Doc. 5. Aristide Briand à la tribune de la Société des Nations en septembre 1928 à Genève (photographie). Bernard Oudin, *op. cit.*
- Doc. 6. Projet de loi déposé par les députés nazis en 1929. Walther Hofer, *op. cit.*, p. 23.

« Vivre dans L'Europe en guerre »

- Doc. 1. Photographie d'une visite de Churchill dans les ruines de Manchester. Jean-Pierre Azéma, Olivier Wieviorka, *Vichy 1940-1944*, Paris, Perrin, 1997, p. 41.
- Doc. 2. *Ausweis* et autorisation de circuler pour la défense passive dans les Côtes-du-Nord.
- Doc. 3. Photographie d'une messe en plein air dans un Stalag en Allemagne. Jean-Pierre Azéma, Olivier Wieviorka, *Vichy 1940-1944*, Paris, Perrin, 1997.
- Doc. 4. Publicité pour le gazogène paru dans *L'Illustration* du 15 mars 1941. Dominique Veillon, *Vivre et survivre en France 1939-1947*, Paris, Payot, 1995.
- Doc. 5. Dessin de Sennep : « On a les vêtements qu'on peut... ». Dominique Veillon, *op. cit.*
- Doc. 6. Photographie. 4 juin 1943. Une équipe de WRENS (*Women's Royal Naval Service*) procède à la visite d'entretien d'un sous-marin. Claude Quétel, *Femmes dans la guerre 1939-1945*, Paris, Larousse, Le Mémorial de Caen, 2004, p. 152.
- Doc. 7. En mai 1945, des réfugiées allemandes rentrent dans Berlin. Claude Quétel, *op. cit.*, p. 45.

« Les Résistances en Europe occupée »

- Doc. 1. Photographie de partisans grecques de l'ELAS. Claude Quétel, *Femmes dans la guerre 1939-1945*, Paris, Larousse, Le Mémorial de Caen, 2004, p. 200.
- Doc. 2. Portrait du colonel Draza Mihailovic en 1942. Gilbert Troudé, *Yougoslavie : une paix impossible ? La question nationale de 1944 à 1960*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 133.
- Doc. 3. Photographie du maréchal Tito passant en revue ses troupes de partisans. Stefano Bianchini, *La question yougoslave au XXe siècle*, Casterman, 1996, p. 63.
- Doc. 4. Tract de la Résistance allemande du groupe « la rose blanche ». Walther Hofer, *Le national-socialisme par les textes*, Paris, Plon, 1963, p. 358-359.
- Doc. 5. Dessin de Ralph Soupault dans *Je Suis Partout*. Sans date. Ralph Schor, *Histoire de l'immigration en France de la fin du XIXe siècle à nos jours*, Paris, A. Colin, 1996, p. 169.
- Doc. 6. Rapport du 18 avril 1944 du sous-préfet de Guingamp (Côtes-du-Nord) sur les activités de résistance de son arrondissement. AD Côtes d'Armor. 1 W 9. *La Résistance et la Libération des Côtes-du-Nord*, Service éducatif des Archives départementales des Côtes-du-Nord, n° 6, 1986, CDDP des Côtes-du-Nord.

Doc. 7. Fusillés de la Rochelle. Jean-Pierre Azéma, Olivier Wieviorka, *Vichy 1940-1944*, Paris, Perrin, 1997, p. 205.

« Collaboration et collaborationnisme dans l'Europe occupée »

Doc. 1. Photographie de la poignée de main échangée entre Pétain et Hitler à Montoire le 24 octobre 1940. Jean-Pierre Azéma, Olivier Wieviorka, *Vichy 1940-1944*, Paris, Perrin, 1997.

Doc. 2. L'éditorial du journal *La France au travail* du 26 octobre 1940. Michèle Cotta, *La Collaboration 1940-1944*, Paris, A. Colin, 2^e édition 1964, p. 92.

Doc. 3. Plaidoyer pour la collaboration d'Alfred Fabre-Luce à la fin de 1941. *Journal de France, t. II, août 1940-avril 1942*, Imprimerie JEP, 1942, p. 121-123. Cité par Marc Olivier Baruch, *Le régime de Vichy*, Paris, La Découverte, 1996, p. 43.

Doc. 4. Papillons du PPF et tracts du PNB (été 1940) et des JNP distribués dans les Côtes-du-Nord sous l'Occupation. AD Côtes d'Armor. *Les Côtes-du-Nord dans l'Occupation*, Service éducatif des Archives départementales des Côtes-du-Nord, n° 4, 1985, CDDP des Côtes-du-Nord.

Doc. 5. Photographie de la rencontre de G. Ciano et de A. Pavelic à Venise en décembre 1941 pour étudier le déroulement de la guerre sur le front gréco-albanais. Stefano Bianchini, *La question yougoslave au XXe siècle*, Casterman, 1996, p. 49.

Doc. 6. Photographie du général soviétique Vlassov en compagnie d'officiers allemands, à Prague, en 1944. Nicolas Werth, « Pourquoi les Soviétiques ont gagné la guerre », *L'histoire*, n° 252, mars 2001, p. 50.

Doc. 7. Article de L. Rebatet rendant compte dans *Je suis partout* du 24 décembre 1943 d'un meeting de chefs de la collaboration au vélodrome d'hiver à Paris le 18 décembre 1943. Michel Cotta, *op. cit.*, p. 277-278.

« Résistance et résistants en France pendant la Seconde Guerre mondiale »

Doc. 1. Photographie du défilé des volontaires français à Londres le 14 juillet 1940. Jean-Pierre Azéma, Olivier Wieviorka, *Les Libérations de la France*, Paris, éditions La Martinière, 1994, p. 22.

Doc. 2. Extrait du journal d'Agnès Humbert du 25 septembre 1940. Agnès Humbert, *Notre guerre. Souvenirs de Résistance*, Paris, 1946, éditions Tallandier, 2004, p. 103-105

Doc. 3. Tableaux statistiques : 1. La composition socioprofessionnelle de la Résistance dans quelques départements ; 2. Les cadres de la Résistance. L'exemple du Var et du mouvement Libération-Sud ; Une enquête sur les dirigeants de la Résistance. François Marcot « Pour une sociologie de la Résistance : intentionnalité et fonctionnalité », *Le Mouvement Social*, n° 108, juillet-septembre 1997, p. 32-36.

Doc. 4. Une du journal *Défense de la France* du 15 janvier 1944.

Doc. 5. Dernière lettre à ses parents de Henri Bajsztok du 6 octobre 1943. *La vie à en mourir. Lettres de fusillés (1941-1944)*, Paris, Tallandier, 2003, p. 255-256.

« Répression et persécution pendant la Seconde Guerre mondiale »

Doc. 1. Deux décrets. Statut des juifs de France et abolition du décret Crémieux. 3 et 7 octobre 1940.

Doc. 2. Mission confiée par Goering à Heydrich le 31 juillet 1941. Walther Hofer, *Le national-socialisme par les textes*, Paris, Plon, 1963, p. 320.

Doc. 3. Photographie. Déportation par les Allemands des juifs de Drohobycz (Pologne) en 1942. *L'histoire, Le dossier Auschwitz*, n° 294, janvier 2005, p. 45.

Doc. 4. Photographie du camp de Drancy. Jean-Pierre Azéma, Olivier Wieviorka, *Les Libérations de la France*, Paris, éditions La Martinière, 1994, p. 45.

Doc. 5. Photographie. Pendu en 1944. Jean-Pierre Azéma, Olivier Wieviorka, *Les Libérations de la France, op. cit.*, p. 119.

« Les enjeux de la Libération en France »

Doc. 1. Photographie. Sans date, ni lieu. Une scène de tonte d'une femme à la Libération. Jean-Pierre Azéma, Olivier Wieviorka, *Les Libérations de la France*, Paris, éditions La Martinière, 1994, p. 167.

Doc. 2. Photographie. Voyage du général de Gaulle à Toulouse le 16 septembre 1944, avec Serge Ravanel et des officiers. Jean-Pierre Azéma, Olivier Wieviorka, *Les Libérations de la France*, op. cit., p. 194.

Doc. 3. Photographie. Une queue à Paris en 1945. Claude Quétel, *Femmes dans la guerre 1939-1945*, Paris, Larousse, Le Mémorial de Caen, 2004, p. 35.

Doc. 4. Deux tableaux. Le bilan de la Haute-cour de justice et Bilan définitif officiel des cours de justice et chambres civiques au 31 janvier 1951. Henry Rousso, « L'épuration en France ; une histoire inachevée », *Vingtième Siècle*, n° 33, janvier-mars 1992.

Doc. 5. Caricature sur le référendum du 21 octobre 1945. *Ouest-France*, 19 octobre 1945.

Doc. 6. Extraits de l'allocution à la radio du général de Gaulle le 17 octobre 1945. Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre. Le salut 1944-1946*, Plon, 1959. Réédition Presses Pocket, 1980, p. 507-511.

Sujets d'histoire médiévale

« Réactions face à la pauvreté à Florence au XIV^e siècle »

Doc. 1. Extraits d'un poème anonyme du XIV^e siècle, autrefois attribué à Fazio degli Uberti ; cités par R. Manselli, « De Dante à Coluccio Salutati : discussion sur la pauvreté à Florence au XIV^e siècle », dans *Études sur l'histoire de la pauvreté...*, M. Mollat dir., Paris, Publications de la Sorbonne, 1974, t. II, p. 655-656.

Doc. 2. Ensemble de tableaux de statistiques publiés par Ch.-M. de La Roncière, « Pauvres et pauvreté à Florence au XIV^e siècle », dans *Études sur l'histoire de la pauvreté...*, M. Mollat dir., Paris, Publications de la Sorbonne, 1974, t. II, respectivement p. 692, 694, 708, 709, 717 et 718.

« Éloges de villes »

Doc. 1. Description de Palerme, vers 1160 : Hugo Falcando (identifié avec Hugues Foucauld abbé de Saint-Denis), *Epistola ad Petrum panormitane ecclesia thesaurarium*, ed. Siragusa, Rome, 1897, p. 177-183 (*traduit du latin*).

Doc. 2. Description d'Asti à la fin du XIII^e siècle : Ogiero Alfieri, notaire, auteur d'un Cartulaire de la cité d'Asti à la fin du XIII^e siècle, précédé d'un court récit sur l'histoire de la ville ; extrait cité dans P. Cammarosano, *Italia medievale : struttura e geografia delle fonte scritte*, Rome, 1992, p. 303-304 (*traduit du latin*).

Doc. 3. Description de Gênes, fin du XIII^e siècle-début du XIV^e siècle : *Éloge de Gênes*, de l'Anonymo genovese (fin XIII^e-début XIV^e siècle), cité dans O. Redon, *Les langues de l'Italie médiévale*, Turnhout, Brepols, 2002, « L'Atelier du médiéviste » 8, p. 163-167 (*traduit de la langue vulgaire*).

Doc. 4. Description de Florence, début du XIV^e siècle : Extrait traduit du Prologue et premier chapitre du premier livre de la *Cronica* de Dino Compagni (1310-1312), éd. G. Luzzato, Turin, Einaudi, 1978, p. 3-8 (*traduit de la langue vulgaire*).

« Politiques de peuplement de la ville »

Doc. 1. Vicence et ses habitants d'après la Cronaca di Antonio di Godi vicentino dall'anno 1194 all'anno 1260 : A. Godi, *Cronaca, Rerum Italicarum Scriptores*, VIII, 2 (*traduit du latin*).

Doc. 2. Alba (1215) : accueil de nouveaux habitants : *Rigestum communis Albe*, Pinerolo, 1903 (*traduit du latin*).

Doc. 3. La fondation de l'Aquila en 1254 par Buccio di Ranallo (v. 1290-1363) : *Cronaca aquilana rimata di Buccio di Ranallo di Popplito di Aquila*, Rome, 1907, *Fonti per la storia d'Italia*, 41 ; cité dans O. Redon, *Les langues de l'Italie médiévale*, Turnhout, Brepols, 2002, « L'Atelier du médiéviste » 8, p. 81-85 (*traduit de la langue vulgaire*).

Doc. 4. Sienne (1262) : politique vis-à-vis de la noblesse : *Il costituito del commune di Siena dell'anno 1262*, Milano, 1897 (*traduit du latin*).

Doc. 5. Trévise (1313), Statuts, Livre I, article CCLVI : *Gli statuti del comune di Treviso (sec. XIII-XV)*, a cura di B. Betto, Rome, Istituto Storico Italiano per il Medio Evo, 1984 (*traduit du latin*).

« Maîtres enseignants dans la société urbaine : l'exemple de Bologne »

Doc. 1. Formules de discours, Guido Faba (première moitié du XIII^e siècle) : Extraits des *Parlamenta et epistolae* de Guido Faba, vers 1250 ; cité dans O. Redon, *Les langues de l'Italie médiévale*, Turnhout, Brepols, 2002, « L'Atelier du médiéviste » 8, p. 357-358 (*traduit de la langue vulgaire*).

Doc. 2. Dispositions des statuts de la ville de Bologne de 1288 (extraits du Livre VIII) : *Statuti di Bologna dell'anno 1288*, a cura di Gina Fasoli e Pietro Sella, Città del Vaticano, 1939, Studi e testi, 85, p. 95 et 99-100 (*traduit du latin*).

Doc. 3. Dispositions des statuts de la ville de Bologne de 1334 : *Gli antichi statuti del Comune di Bologna intorno allo Studio*, A. Gaudenzi ed., 1888, t. II (*traduit du latin*).

Doc. 4. Extraits de l'inventaire des biens du juriste bolonais Jacopo Belvisi (20 février 1335) : cité dans Archives de l'Occident, t. I, Le Moyen Age, O. Guyotjeannin éd., Paris, Fayard, 1992, p. 586-592 (*traduit du latin*).

Doc. 5 (a + b). Tombeau du juriste bolonais Bonifacio Galluzzi († 1346) : le tombeau (5a) et inscription (5b) qui s'y trouve gravée ; extrait de Archives de l'Occident, t. I, Le Moyen Age, O. Guyotjeannin éd., Paris, Fayard, 1992, p. 592-594 (*inscription traduite du latin*).

« Parcours familiaux »

Doc. 1. Les origines de Giovanni di Pagolo Morelli : Giovanni di Pagolo Morelli, *Ricordi*, éd. V. Branca, Florence 1969, ch. 2, p. 105-113 (*traduit de la langue vulgaire*).

Doc. 2. Portrait de Bonaccorso (1176-1296), ancêtre des Velluti : Donato Velluti (1313-1370), *Cronaca domestica scritta fra il 1367 e il 1370...*, Florence, 1914, p. 72-75 (*traduit de la langue vulgaire*).

Doc. 3. Les origines de Rolandino de Padoue : Rolandino de Padoue, *Cronica in factis et circa facta Marchie tarvisinae et Lombardiae*, A. Bonardi ed., 1905-1908, p. 7 ; extrait cité dans P. Cammarosano, *Italia medievale : struttura e geografia delle fonte scritte*, Rome, 1992, p. 303 (*traduit du latin*).

Doc. 4. La formation et la carrière du notaire Cristofano Guidini au milieu du XIV^e siècle, d'après ses « Ricordi » : D'après l'édition du texte original donnée par C. MILANESI, « Ricordi di Cristofano Guidini », *Archivio storico italiano*, 4, 1843, p. 25-47 (*traduit de la langue vulgaire*).

« Gouverner la ville de Rome »

Doc. 1. À l'époque d'Arnaud de Brescia : Otton de Freising, *Gesta Frederici I imperatoris*, Livre II, 28, G. Waitz ed., *M. G. H.*, p. 106-107 (*traduit du latin*).

Doc. 2. Au temps du pape Innocent III : Extrait des *Gesta Innocentii III*, *Patrologie Latine* 214, c. 194-196 (*traduit du latin*).

Doc. 3. Au milieu du XIV^e siècle : Cola di Rienzo : Extrait de l'Anonimo Romano, *Cronica* (éd. G. Porta), Milan, Adelphi, 1981, p. 104-106 (*traduit de la langue vulgaire*).

Doc. 4. Plan de la ville de Rome : Extrait de O. Redon, *Les langues de l'Italie médiévale*, Turnhout, Brepols, 2002, « L'Atelier du médiéviste » 8, p. 79.

« Saint Antoine et la ville de Padoue »

Doc. 1 (a, b, c, d). Extraits de la *Vita Prima* de saint Antoine : a = Chapitre 13, n° 7-8 ; b = Chapitre 13, n° 11-12 ; c = Chapitre 18, 1-2 ; d = Chapitre 27, 2-4 ; *Vita prima di s. Antonio o « Assidua »* (c. 1232), V. Gamboso, Padoue, 1981, p. 342-345 ; 370-371 et 416-417 (*traduit du latin*).

Doc. 2 (a, b, c). Extraits des statuts de la commune de Padoue : a = N° 556, ancien statut établi avant l'an 1236 ; b = N° 558, podestat Maître Marcus Quirinus, 1257 ; c = N° 559, podestat maître Robert de Roberti, 1275 ; *Statuti del comune di Padova dal secolo XII all'anno 1285*, a cura di A. Gloria, Padoue, 1982 (*traduit du latin*).

Doc. 3. Extraits de la *Cronaca* de Salimbene de Adam : Salimbene, *Cronaca*, G. Scalia ed., Turnhout, Brepols, 1999, « *Corpus Christianorum, Continuatio medievalis* » 125 et 125A, N° 570, 571 et 573, p. 595-599 (*traduit du latin*).

Doc. 4. Représentation de saint Antoine avec les autres saints patrons de Padoue : Enluminure (vers 1295), figurant dans le registre de la compagnie (*fratalea*) des notaires de Padoue ; document reproduit dans *I santi patroni : modelli di santità, culti e patronati in Occidente*, a cura di C. Leonardi e A. Degl'Innocenti, Napoli, 1999 (catalogue d'exposition), n° 33, p. 184.

« Profils de podestats dans les villes d'Italie »

Doc. 1. Le podestat Manigoldo da Brescia à Gênes en 1190 d'après les *Annales* de Caffaro : éd. L. T. Belgrano et C. Imperiale di Sant'Angelo, *Annali genovesi di Caffaro e de' suoi continuatori*, Rome, 1980-1929 (Fonti per la storia d'Italia), II, p. 36-37 ; traduit du latin par Jean-Louis Gaulin dans Jean-Louis Gaulin, Armand Jamme, Véronique Rouchon Mouilleron (dir.), *Villes d'Italie. Textes et documents des XII^e, XIII^e, XIV^e siècles*, Lyon, PUL, 2005, p. 100-101

Doc. 2. Le podestat Manigoldo da Brescia à Gênes en 1190 d'après la *Chronique* de Jacques de Voragine : éd. S. Bertini Guidetti, Iacopo da Varagine, *Cronaca della città di Genova dalle origini al 1297*, Gênes, ECIG, 1995 (*traduit du latin*).

Doc. 3. Le podestat Ugolino Gosia d'après Boncompagno da Signa (1201-1202) : Boncompagno da Signa, *Liber de obsidione Ancone*, éd. G. C. Zimolo, *Rerum Italicarum Scriptores*, nouv. éd., VI/3, Bologne, 1937, p. 50-55, traduit du latin par Carla Frova dans Isabelle Heullant-Donat (dir.), *Cultures italiennes, XI^e-XV^e siècle*, Paris, Cerf, 2000, p. 79-82.

Doc. 4. Oldrado di Tresseno, podestat de Milan en 1233 : sculpture du Palazzo della Ragione de Milan.

Doc. 5. Matteo da Corrigia de Parme, podestat de Pérouse en 1278 : cliché de la sculpture de la Fontana Maggiore de Pérouse.

Doc. 6. Podestats et officiers itinérants originaires de Lombardie : données statistiques. D'après Jean-Claude-Maire Vigueur (dir.), *I podestà dell'Italia comunale*, Parte I, *Reclutamento e circolazione degli ufficiali forestieri (fine XII-metà XIV sec.)*, 2 vol., Rome, 2000 (Coll. de l'EFR, 268), vol. 2, p. 1103-1104.

« La vengeance dans les villes d'Italie autour de 1300 »

Doc. 1. Extrait du *Traité des crimes* d'Alberto Gandino, éd. H. Kantorowicz, *Albertus Gandinus und das Strafrecht der Scholastik*, Leipzig-Berlin, 1926, t. II, p. 194 (*traduit du latin*).

Doc. 2. Extrait du « Livre des vices et des vertus » de Bono di Giambono, éd. Bono Giamboni *Il libro de' Vizî e delle Virtudi e delle loro battaglie e ammonimenti*, éd. Cesare Segre, Turin, Einaudi, 1968, p. 62-63 (*traduit de l'italien - toscan*).

Doc. 3. Extrait de la *Cronica* de Dino Compagni : « L'événement qui détermina l'inimitié entre les deux partis des Cerchi et des Donati » (mai 1300) (I, 22) ; *Chronique des événements survenant à son époque*, Grenoble, Ellug, 2002, p. 88 (*traduit de l'italien - toscan - par Patrick Mula*).

Doc. 4. Extrait des *Storie pistoresi*, éd. *Storie pistoresi*, éd. Silvio Adrasto Barbi, Città di Castello, 1907-1927 (*Rerum Italicarum Scriptores*, XI, 5), p. XC-XCI et p. 3-7 (*traduit du latin*).

« L'industrie de la laine dans les villes italiennes »

Doc. 1. Extraits du statut du métier de la laine à Florence (v. 1300) : éd. *Statuti dell'Arte della lana di Firenze*, éd. Anna-Maria Agnoletti, Florence, 1958, t. 1, p. 25, traduit du latin par Robert Fossier, *Sources de l'histoire économique et sociale du Moyen Âge occidental*, Turnhout, Brepols, 1999, p. 342.

Doc. 2. Le cycle de production des draps de laine à Florence au XIV^e siècle : schémas extraits de Alessandro Stella, *La révolte des Ciompi. Les hommes, les lieux, le travail*, Paris, MSH, 1993, p. 102.

Doc. 3. Extrait de la *Cronica* de Giovanni Villani (pour l'année 1338) : éd. Giovanni Villani, *Nuova Cronica*, éd. G. Porta, Parme, 1990, p. 199 (livre 12, chapitre XCIV).

Doc. 4. Miniature illustrant la couverture du livre des statuts de la corporation des drapiers (XIV^e siècle) : Bologne, Museo Civico, dans Daniel Waley, *Les républiques médiévales italiennes*, Paris, Hachette, 1969, p. 97.

Doc. 5. Notice d'un accord pour installer une manufacture de draps à Naples (1308) : éd. M. Camera, *Annali delle Due Sicilie*, Naples, 1869, II, p. 166, traduit du latin par Henri Bresc dans Jean-Louis Gaulin, Armand Jamme, Véronique Rouchon Mouilleron (dir.), *Villes d'Italie. Textes et documents des XII^e, XIII^e, XIV^e siècles*, Lyon, PUL, 2005, p. 219.

Doc. 6. Procès de la commune de Palerme contre Alafranchino Gallo (1329) : éd. P. Corrao, *Acta Curie Felicis Ubis Panormi*, 5, *Registri di lettere ed atti (1328-1333)*, Palerme, 1986, p. 96-97, traduit du latin par Henri Bresc dans *Villes d'Italie, op. cit.*, p. 221.

Doc. 7. Activités commerciales de la *compagnia* des Chiarenti di Pistoia à Cremona, 1256-1261 : d'après Hidetoshi Hoshino, « I Chiarenti di Pistoia a Cremona, 1256-1261 », *Annuario dell'Istituto giapponese di cultura*, XXIV, 1990, repris dans Id., *Industria tessile e commercio internazionale nella*

Firenze del tardo Medioevo, éd. Franco Franceschi et Sergio Tognetti, Florence, Leo S. Olschki, 2001, p. 145-164.

Doc. 8. Bas-relief au bas de la face sud du Campanile de Giotto, Dôme de Florence (Arnolfo di Cambio, 1334-1338). Dans Dominique Cardon, *La Draperie au Moyen Âge. Essor d'une grande industrie européenne*, Paris, CNRS, 1999, p. 423.

« L'écriture monumentale dans les cités italiennes »

Doc. 1. La Pierre de Justice de Pérouse (1234) : éd. A. Bartoli Langeli, *Codice diplomatico del comune di Perugia. Periodo consolare e podestarile (1139-1254)*, Pérouse, Deputazione di Storia Patria per l'Umbria, 1983, vol. 1, p. 313-314 (traduit du latin par A. I. Galletti et I. Heullant-Donat).

Doc. 2. Les inscriptions du Palais du capitaine du peuple à Viterbe (1278) : éd. A. Carosi, *Le epigrafia medievali di Viterbo (secc. VI-XV)*, Viterbe, 1986, p. 80-83 (traduit du latin par A. I. Galletti et I. Heullant-Donat).

Doc. 3. Les inscriptions de la *Maestà* de Simone Martini à Sienne (1315-1321) : éd. F. Brugnolo, « "Voi che guardate..." ». Divagazioni sulla poesia per pittura del Trecento », dans Claudio Ciociola dir., « *Visibile parlare* ». *Le scritture esposte nei volgari italiani dal Medioevo al Rinascimento*, Naples, ESI, 1997, p. 331-332 (traduit du latin par O. Redon et alii, *Les langues de l'Italie médiévale*, Turnhout, Brepols, 2002, p. 113).

Doc. 4. Cola di Rienzo vu par l'Anonimo Romano (1357-1358) : *Cronaca*, éd. G. Porta, Milan, 1981, p. 104. Traduction partielle dans Armando Petrucci, *Formes et usages de l'inscription en Italie, 11^e-20^e siècles*, Paris, MSH, 1993, p. 35.

« Puits, citernes et adduction d'eau dans les villes d'Italie »

Doc. 1. Extrait de *L'éloge de la ville de Pavie* d'Opicinus de Canistris (1330), éd. : Opicinus de Canistris, *Liber de laudibus civitatis Ticinensis*, éd. R. Maiocchi et F. Quintavalle, *Rerum italicarum scriptores*, n.s., XI, 1, Città di Castello, 1906, p. 18 (chapitre XI) (traduit du latin)

Doc. 2. La réglementation des puits à Bologne d'après les Statuts de 1288, éd. *Statuti di Bologna dell'anno 1288*, éd. G. Fasoli et P. Sella, Città di Castello, 1939, vol. 2, p. 149-150 (X-XXIX) ; traduit du latin par Jean-Louis Gaulin dans Jean-Louis Gaulin, Armand Jamme, Véronique Rouchon Mouilleron (dir.), *Villes d'Italie. Textes et documents des XII^e, XIII^e, XIV^e siècles*, Lyon, PUL, 2005, p. 140-141.

Doc. 3. Représentation d'un puits à tambour enrouleur (fin XII^e siècle), « La Samaritaine », mosaïque du Dôme de Monreale, Palerme, d'après Danièle Alexandre-Bidon, « Archéo-iconographie du puits au Moyen Âge (XII^e-XVI^e siècles) », *Mélanges de l'École française de Rome, Moyen Âge*, 104, 1992 (« L'eau dans la société médiévale : fonctions, enjeux, images »), p. 519-541. Planche IV.

Doc. 4. Représentation d'un puits surmonté d'une toiture dans la *Bible moralisée en français* (Naples, v. 1350), Paris, BnF, ms Français 9561, f° 161, d'après Danièle Alexandre-Bidon, « Archéo-iconographie du puits... », *op. cit.* Planche XIVb.

Doc. 5. Vue de la margelle du puits de la Corte Morosoni a San Giovanni Grisotomo (Venise, XIV^e siècle), d'après Elisabeth Crouzet-Pavan, « Sviluppo e articolazione della città », dans Girolama Arnaldi, Giorgio Cracco et Alberto Tenenti dir., *Storia di Venezia dalle origini alla caduta della Serenissima*, vol. 3, *La formazione dello stato patrizio*, Rome, Istituto della enciclopedia italiana, 1997, p. 729-181 (p. 772).

Doc. 6. Carte de l'emplacement des fontaines publiques à Orvieto (XIII^e-XIV^e siècles), d'après Lucio Riccetti, *La città costruita. Lavori pubblici e immagine in Orvieto medievale*, Florence, Le Lettere, 1992, p. 172.

« Les tours dans l'Italie communale »

Doc. 1. Tour des Asinelli et tour Garisenda à Bologne : vue aérienne.

Doc. 2. Extrait des Brefs des consuls de Pistoia (1140-1180) : éd. *Statuti pistoiesi del secolo XII. Breve dei consoli (1140-1180), Statuto del podestà (1162-1180)*, Natale Rauty éd., Pistoia, 1996, p. 146-149, p. 156-157 (traduit du latin).

Doc. 3. Une *consorteria* à Bologne en 1196 : éd. F. Niccolai, *I consorzi nobiliari e il comune nell'alta e media Italia*, Bologne, 1940, p. 168-169. Traduit du latin dans D. Waley, *Les républiques médiévales italiennes*, Paris, 1969, p. 172-175.

- Doc. 4. Miniature d'un manuscrit des *Annales de Gênes* de Caffaro (XII^e siècle) : BnF, Lat. 10136, éd. D. Waley, *Les républiques médiévales italiennes*, Paris, 1969, p. 172-175, p. 179
- Doc. 5. Les tours à Florence vers 1300 : carte de situation : éd P. Gilli, *Villes et sociétés urbaines en Italie, milieu XII^e-milieu XIV^e siècle*, Paris, SEDES, 2005, p. 78.
- Doc. 6. La tour des Borgognone à Viterbe : cliché et relevés archéologiques : éd. Maria Rosaria Giordani, « Ricognizione delle torri medioevali di Vierbo », dans Elisabetta De Minicis et Enrico Guidoni dir., *Casa e torri medievali*, vol. II, *Atti del III Convegno di Studi « La città, le torri e le case. Indagini sui centri dell'Italia comunale (secc. XI-XV) »*. Toscana, Lazio, Umbria, Rome, Kappa, 2001, p. 152-177.